



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES



2021



p.6

Présentation du nouvel exécutif  
Zooms

p.14

Direction générale  
des services

p.22

Direction générale adjointe  
de la solidarité

p.32

Direction générale adjointe  
de l'environnement,  
des déplacements  
et de l'aménagement  
du territoire

p.42

Direction générale adjointe  
de l'éducation, de l'attractivité  
et des stratégies départementales

p.52

Direction générale adjointe  
de l'administration  
et des ressources



Les événements particuliers qui se sont déroulés tout au long de l'année 2021 ont mis en lumière l'efficacité et l'engagement de l'administration départementale. Signe d'une grande maîtrise, la gestion de la crise sanitaire s'est accomplie dans la sérénité, en collaboration avec les partenaires publics ou privés du Département et au plus près des Seine-et-Marnais. À nouveau, face aux intempéries locales du début de l'été, les directions concernées ont su mettre à profit leurs expériences et leurs compétences en matière d'assistance, dans un contexte particulièrement dégradé. Ces épisodes ont rappelé, à toutes et à tous, les qualités intrinsèques de notre administration et, notamment, sa faculté d'adaptation au quotidien et sa capacité d'action sur l'ensemble du territoire.

L'arrivée du nouvel exécutif départemental a marqué le second semestre de cette année très chargée. Dès lors, les travaux et les efforts de l'ensemble des services se sont concentrés sur des projets ambitieux, répondant à de nombreuses attentes sociétales.

Le thème de la sécurité a été étudié en priorité et le « bouclier de sécurité », l'un des premiers dispositifs engagés. Il convient également de souligner les avancées en matière de solidarité, l'ouverture des nouveaux services seniors, aînés, personnes handicapés et aidants (SAPHA) s'est particulièrement démarquée des différentes actions entreprises. Le soutien à l'éducation n'a pas été en reste avec la mise en œuvre de démarches déterminantes pour le bien-être et l'avenir des jeunes Seine-et-Marnais. L'aménagement du territoire a été concerné au travers, notamment, de la demande de transfert de la RN 4 et de la RN 36, dans un souci de faciliter et d'optimiser les déplacements au sein du département. Enfin, la modernisation et la professionnalisation de l'administration départementale a été pleinement considérée. Pour ne citer que cet exemple, la sécurisation des systèmes d'information a été privilégiée, dans un contexte d'exposition aux risques de cyberattaque inédit.

Ces actions ont pu être menées, avant tout, grâce à la détermination de notre Président, Jean-François Parigi, et des élus départementaux. Il faut évidemment mettre en valeur et répéter le rôle primordial de notre administration dans l'accomplissement de ces opérations majeures pour le « bien-vivre » en Seine-et-Marne.

Le dévouement constant et la forte détermination des agents dans l'accomplissement de leurs missions ne sont plus à démontrer. Les décisions de l'exécutif conjuguées aux efforts des équipes opérationnelles nous permettent d'apprécier l'excellent travail réalisé tout au long de l'année 2021.

Je suis fier d'avoir mené à bien ces projets qui ont prouvé l'agilité et le sens du service public de chacun des 5 000 agents départementaux. 



**Christophe DENIOT**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**DES SERVICES**



Marquée par les élections départementales à l'occasion desquelles les Seine-et-Marnais ont réitéré leur confiance envers notre majorité, l'année 2021 aura été une année empreinte de renouveau à plus d'un titre.

Une dynamique renouvelée, tout d'abord, pour répondre aux engagements que nous nous sommes fixés avec l'ensemble des élus de la majorité, dès juillet 2021, guidés par un maître-mot : servir chaque Seine-et-Marnais, dans un contexte toujours incertain lié à la Covid-19.

Car l'année 2021 n'aura pas été épargnée par son lot de crises, crise liée aux intempéries de juin et crise sanitaire, face auxquelles notre collectivité a su une nouvelle fois redoubler d'inventivité et de réactivité pour accompagner les personnes et les territoires touchés.

Loin de se laisser enfermer dans une simple gestion de crise, nous avons souhaité insuffler un nouvel élan pour repenser et renforcer le rôle que doit incarner notre Département au quotidien : celui d'un partenaire de premier rang, aux côtés des communes et des intercommunalités, pour mener à bien de nouveaux projets d'ampleur qui répondent aux attentes des territoires et plus largement des Seine-et-Marnais.

Cette ambition, nous avons pu la concrétiser grâce à la gestion saine, vertueuse et responsable de nos finances nous ayant permis de retrouver des marges de manœuvre financières et d'investir durablement en faveur des politiques qui se situent au cœur de nos missions.

Cette ambition, nous la mettons en œuvre avec l'ensemble des agents qui donnent corps à notre collectivité et qui donnent vie aux idées que nous portons, guidés par Christophe Deniot, directeur général des services avec qui je travaille en pleine confiance.

Qu'il s'agisse de notre volonté d'être exemplaire en matière de handicap, de faire de la Seine-et-Marne un lieu sûr par la mise en place d'un « bouclier de sécurité », d'insuffler une véritable politique jeunesse avec notamment l'instauration d'une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire, de mailler le territoire en infrastructures de qualité par la reprise de routes jusqu'alors nationales... Ce rapport d'activité l'illustre pleinement : les nouveaux chantiers amorcés sont nombreux et viennent renforcer le niveau de service public rendu à chacun, indépendamment de son lieu de résidence.

L'année 2021 instaure ainsi les prémises d'un dessin dont les contours, loin d'être figés, seront enrichis au fil des mois pour venir compléter utilement les engagements que nous avons pris envers chaque Seine-et-Marnais. 



**Jean-François PARIGI**  
**PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT**  
**DE SEINE-ET-MARNE**

# Présentation du nouvel exécutif

Élu président du Département de Seine-et-Marne le 1<sup>er</sup> juillet 2021,  
Jean-François Parigi a fait le choix de s'entourer de 13 vice-présidents :



**Jean-François PARIGI**  
Président du Département  
de Seine-et-Marne



**Olivier LAVENKA**  
1<sup>er</sup> vice-président  
en charge de l'aménagement  
du territoire, des routes, des  
politiques contractuelles  
et de l'agriculture



**Daisy LUCZAK**  
2<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge des finances,  
des ressources humaines  
et de la commande  
publique



**Brice RABASTE**  
3<sup>e</sup> vice-président  
en charge des transports  
et des mobilités



**Anne GBIORCZYK**  
4<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de l'enfance,  
de la famille, de la  
présence médicale



**Bernard COZIC**  
5<sup>e</sup> vice-président  
en charge des solidarités



**Sarah LACROIX**  
6<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de la jeunesse,  
de la réussite éducative  
et de l'innovation  
pédagogique



**Xavier VANDERBISE**  
7<sup>e</sup> vice-président  
en charge des collèges



**Béatrice RUCHETON**  
8<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de  
l'environnement



**Denis JULLEMIER**  
9<sup>e</sup> vice-président  
en charge de l'habitat,  
du logement, du  
renouvellement urbain  
et de la politique  
de la ville



**Véronique VEAU**  
10<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de la culture  
et du patrimoine



**Christian ROBACHE**  
11<sup>e</sup> vice-président  
en charge de la sécurité  
et des bâtiments  
départementaux



**Nathalie BEAULNES-SERENI**  
12<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de  
l'enseignement supérieur  
et de la formation  
professionnelle



**Bouchra FENZAR-RIZKI**  
13<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge des sports

## LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DÉLÉGUÉS :



**Jean-Marc CHANUSSOT**  
Conseiller départemental  
délégué à l'eau et  
l'assainissement



**Olivier MORIN**  
Conseiller départemental  
délégué à l'attractivité,  
au tourisme et  
au développement



**Nolwenn LE BOUTER,**  
Conseillère départementale  
déléguée aux Jeux Olympiques  
de Paris 2024



**Sandrine SOSINSKI**  
Conseillère départementale  
déléguée aux affaires  
européennes et relations  
internationales



**Emma ABREU**  
Conseillère départementale  
déléguée au patrimoine culturel



L'assemblée départementale est composée de 46 conseillers départementaux élus pour six ans au scrutin binominal majoritaire. Le Conseil départemental constitue ainsi une assemblée délibérante strictement paritaire, chaque canton étant représenté par un binôme « femme-homme ».

## Budget : une ambition renouvelée

Les six premiers mois du nouveau mandat ont été marqués par la mise en œuvre de nombreuses mesures fortes, à l'image du lancement du Plan départemental de lutte contre le harcèlement scolaire, du déploiement progressif du « Bouclier de sécurité », de la création du Fonds d'indemnisation des collectivités victimes d'intempéries, ou encore de la finalisation du Schéma départemental de la lecture publique.

Ces mesures n'auraient pas été envisageables si la majorité départementale n'avait pas déployé dès 2015 une stratégie de maîtrise des dépenses pour assainir les finances d'un Département exsangue.

### Une gestion rigoureuse des finances départementales

Cette stratégie, saluée à nouveau fin 2021 par l'agence de notation Standard&Poors, a en effet porté ses fruits en permettant au Département de dégager des marges de manœuvre supplémentaires pour faire face à la crise sanitaire et investir pour la Seine-et-Marne, avec une épargne brute qui a plus que doublé en six ans et un stock de dette diminué de près d'un tiers sur la même période.

Le budget 2022, adopté le 16 décembre 2021, s'inscrit ainsi dans la continuité d'une gestion rigoureuse des finances départementales et pose les fondations des projets prioritaires définis par les élus de la majorité et l'exécutif, porteurs d'une ambition renouvelée de la politique départementale.

### Investissements stratégiques

À cette occasion, l'assemblée départementale a défini un niveau historique de dépenses d'équipement de près de 300 millions d'euros (+ 9 %) et a acté l'ouverture de plus de 310 millions d'euros d'autorisations de programmes (+ 4,2 %) afin de donner au Département les moyens d'investir massivement en faveur du territoire et des Seine-et-Marnais, tout en conservant un pilotage étroit de ses dépenses de fonctionnement (+ 3,2 %).

Le Département dispose ainsi des moyens d'assurer des investissements stratégiques pour le territoire, tels que la construction de nouveaux collèges (Charny, Moussy-le-Neuf), la poursuite d'aménagements routiers structurants (ex. : liaison Meaux Roissy), ou encore l'ouverture d'études pour la reprise des routes nationales 4 et 36.

### Réussite de la politique financière et budgétaire

En parallèle, l'augmentation maîtrisée des dépenses de fonctionnement a vocation à donner corps à un certain nombre de priorités en faveur des Seine-et-Marnais (enrichissement du Parcours collégien, développement accru du sport scolaire, personnes en situation de handicap, etc.), mais aussi des agents du Département avec la monétisation du Compte épargne temps, la participation à la complémentaire santé et la prise en charge intégrale de l'augmentation de 30 % du taux de cotisation à la prévoyance.

Cette situation démontre la pleine réussite de la politique financière et budgétaire mise en œuvre par la majorité aux manettes depuis six ans, qui est la seule à pouvoir offrir au Département les moyens de déployer une action de proximité et de rééquilibrer les services publics offerts à la population sur l'ensemble du territoire départemental.



## Le président à la rencontre des agents

Lors de son élection à la présidence du Conseil départemental, le 1<sup>er</sup> juillet 2021, Jean-François Parigi a fait part à l'assemblée départementale de sa volonté d'aller à la rencontre de tous les agents du Département afin de saluer leur engagement en faveur des Seine-et-Marnais et de leur témoigner toute sa confiance pour ce nouveau mandat.

C'est ainsi que, dès le début de l'été, le président a entrepris une tournée des différents services de la collectivité afin de rencontrer les collaborateurs du Département, d'échanger sur leurs missions respectives et de présenter les ambitions de l'exécutif départemental dans chacun des champs d'action de la collectivité.

### Élus et personnels sont une même équipe

Soucieux de rappeler qu'élus et personnels constituent « une même équipe, œuvrant au service d'une même cause : celle de représenter et de servir au mieux chaque Seine-et-Marnais », le président a tout d'abord profité de ces premiers échanges pour saluer l'engagement sans faille des agents du Département tout au long de la crise sanitaire.

Sans relâche, ne comptant ni leur temps, ni l'énergie mise au service d'actions dépassant bien souvent le cadre de leurs missions habituelles, les agents départementaux avaient en effet, comme l'a souligné le président, incarné l'essence même du service public : un service universel, réactif et de proximité.

Faisant écho à cet engagement, il a rappelé que la réponse immédiate de l'institution départementale aux violentes répercussions socio-économiques de la crise sanitaire avait contribué à sa décision de revenir à l'action publique locale et concrète.



## Les priorités de la majorité

Temps d'échanges privilégiés, ces visites ont également donné au président l'occasion de présenter aux agents les priorités de la majorité pour ces sept prochaines années, service par service, compétence par compétence.

Priorité donnée à l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, protection renforcée des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE), accompagnement individualisé des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), lutte contre le harcèlement scolaire, reprise des RN 4 et 36 dans le giron départemental, lutte contre les dépôts sauvages de déchets, renforcement de l'aide du Département aux collectivités en charge de la prévention des inondations, mise en œuvre d'un bouclier de sécurité départemental, etc.

Autant de priorités que le président a pu évoquer avec les agents en charge de la mise en œuvre très concrète des politiques publiques sur le territoire seine-et-marnais lors d'échanges constructifs et fructueux, lesquels ont parfois permis d'ajuster les actions envisagées par la majorité.

Bien loin d'un fonctionnement vertical, ces rencontres ont en effet permis au président de renouer avec son appétence particulière pour la collaboration au service de l'intérêt général, la pratique du terrain au service de la mise en œuvre d'actions ajustées aux besoins singuliers des Seine-et-Marnais.



## Protéger, partager, participer

Dans cette perspective, cette tournée des services, qui se poursuivra en 2022, aura ainsi été l'occasion pour le président d'incarner les mots d'ordre qu'il souhaite impulser au cœur de l'administration pour cette nouvelle mandature, à savoir « **protéger, partager et participer** ».

**Protéger tout d'abord**, car il s'agit du cœur de compétence du Département. Jean-François Parigi a ainsi souligné que l'exécutif départemental veillerait à améliorer les conditions de travail des agents et à instaurer un climat de confiance, propice à l'épanouissement et à la réussite de chacun.

**Partager ensuite**, car le sens du collectif est l'une des valeurs cardinales du service public et la condition nécessaire à la concrétisation des projets ambitieux portés par la majorité.

**Participer enfin**, car il est essentiel que les agents puissent prendre une part active aux actions que l'exécutif départemental entend mener pour moderniser le Département et assurer l'efficacité du service public rendu.

Mettre des visages sur le service public départemental, donner un premier aperçu de la nouvelle feuille de route de l'administration, incarner cette dynamique de confiance et de collaboration chère à l'exécutif départemental, voilà les objectifs atteints dans le cadre de ces rencontres.

Loin d'être superficiels, ils étaient autant de conditions nécessaires au lancement réussi du nouveau mandat, autant de briques essentielles à la construction du projet voulu par les Seine-et-Marnais et désormais porté par l'exécutif et l'administration réunis.

## Le Département acteur de la sécurité des Seine-et-Marnais

Face aux enjeux nationaux attachés à la sécurité publique et à l'augmentation des crimes et délits sur l'ensemble du territoire, la pleine mobilisation des collectivités territoriales, des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs de la sécurité s'affirme comme nécessaire.

Les pratiques de sécurité publique se construisent dorénavant sur le terrain en lien direct avec les acteurs du territoire. Le Département est dès lors un partenaire à part entière et s'engage à être un coproducteur de cette politique.

Pleinement conscient de cet état de fait, le législateur a d'ailleurs entériné la loi du 25 mai 2021 pour la sécurité globale préservant les libertés. Ce texte établit des dispositions inédites qui désormais autorisent de nouvelles prérogatives aux collectivités territoriales notamment dans le domaine de la vidéosurveillance.

### La mise en œuvre du dispositif dit « Bouclier de sécurité »

Ce dispositif voté par l'assemblée départementale en novembre 2021 propose trois axes d'intervention.

1

#### S'APPUYER SUR UN DISPOSITIF INNOVANT QUI A VOCATION À AGIR CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES SCOLAIRES À TRAVERS LA CRÉATION DE MÉDIATEURS POUR LA SÉCURITÉ SCOLAIRE

Le Département a pour cela décidé de recruter douze médiateurs « sécurité scolaire ». Ces agents, répartis sur le territoire, meneront des actions de prévention et d'intervention en gestion des conflits aux abords et au sein des collèges. Ils pourront également intervenir en situation d'urgence à la demande des chefs d'établissement.

Ils seront à même de repérer des lieux ou des moments propices au harcèlement et de proposer des solutions pour y remédier. Ils interviendront pour sensibiliser les collégiens et la communauté éducative à toutes formes

de violence et mèneront si nécessaire des projets en concertation avec les équipes enseignantes et avec les parents.

Afin de favoriser un climat scolaire serein et lutter contre toutes les formes de violence scolaire (harcèlement, cyber-harcèlement, sexisme, handiphobie, homophobie), un programme départemental de lutte contre le harcèlement scolaire sera établi en collaboration avec les différents acteurs de la lutte contre les violences scolaires : Éducation nationale, forces de l'ordre, prévention spécialisée...





## 2

### **ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT LES COLLECTIVITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION ET ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SUPERVISION (CDS)**

Les communes sont plus ou moins dotées de tels dispositifs, en fonction de leur volonté politique, de leur budget, mais également de leur secteur géographique. Il était donc nécessaire d'accompagner financièrement, via un fonds dédié, le déploiement de la vidéoprotection sur l'ensemble du territoire seine-et-marnais, en cohérence avec la gendarmerie, la police et les besoins des communes.

D'une manière plus générale, quel que soit le territoire et les budgets dédiés, c'est aussi une offre de conseil en matière de sécurité publique et de prévention de la délinquance qui sera proposée.

En collaboration avec Seine-et-Marne Numérique (structure dédiée au déploiement du numérique), cette offre permettra de réduire les trop grandes disparités d'équipement.

Enfin, dans un contexte de développement rapide des systèmes de supervision urbain, certains Départements ont développé, par l'intermédiaire de leur syndicat départemental en charge du très haut débit, des capacités de centralisation et de surveillance de leur territoire. Il conviendra d'étudier les conditions dans lesquelles la création d'un Centre départemental de Supervision (CDS) en Seine-et-Marne sera déployée. À cet effet, l'assemblée départementale a inscrit un budget de 300 000 € pour financer ces études.

Des déplacements auprès de Départements équipés, ainsi qu'une analyse technique et juridique, permettront d'approfondir les modalités de réussite d'un tel projet au bénéfice de la sécurité du territoire. À l'issue, le Département établira un plan d'actions.

## 3

### **PARTICIPER À LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE POLICE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE**



La Cour des comptes, dans son rapport public thématique d'octobre 2020 consacré aux polices municipales, a observé que le développement des polices municipales qui se poursuit concerne désormais moins les effectifs que les compétences et les équipements.

Pour autant, ces évolutions d'effectifs nous renseignent sur les besoins importants en équipements rencontrés par les forces locales de sécurité.

Entre 2010 et 2018, le nombre de policiers municipaux a augmenté de 18 % : cette évolution est plus rapide que celle des effectifs de police et de gendarmerie (+ 3 % depuis 2010).

Le « Bouclier de sécurité » a donc été complété par la création, en décembre 2021, d'un Fonds d'aide en faveur de l'équipement des polices municipales et intercommunales et de la vidéo-protection à destination des collectivités.

Avec ce fonds, accessible dès 2022 et doté la première année d'1,5 M€, le Département va participer à l'implantation et au développement des polices municipales et intercommunales en proposant des dotations pour concourir :

- à la qualité de la mobilité des interventions pour l'achat de véhicules, de caméras embarquées, etc.
- aux équipements du quotidien pour l'achat d'armement, terminaux de communication, équipements de protections individuels, etc.
- à la sécurité des rassemblements publics pour l'achat de barrières, portiques mobiles de détection, etc.

Un règlement détermine les modalités de mise en œuvre et d'octroi de ces aides à l'investissement.

# La lutte contre le harcèlement scolaire, au cœur des priorités du mandat



Le nouvel exécutif ayant fait de la jeunesse l'une des priorités de ce mandat, le Département a lancé, dès la fin du mois d'août 2021, un plan de lutte contre le harcèlement scolaire, matérialisé dans un premier temps par la campagne de sensibilisation « Regarde, écoute, parle » réalisée avec l'appui du street artist seine-et-marnais Bishop Parigo.

La lutte contre le harcèlement scolaire nécessitant de travailler collectivement aux côtés des nombreux acteurs concernés, le Département a organisé le 3 septembre une table ronde sur le sujet qui a permis d'initier une démarche forte, globale et concertée avec l'Éducation nationale, des principaux de collèges, la gendarmerie nationale, des représentants d'enseignants et de parents d'élèves et des acteurs associatifs, dont l'association « Marion la Main tendue ».

**LE HARCELEMENT SCOLAIRE EST UN FLÉAU QUI TOUCHE PLUS DE 700 000 ENFANTS CHAQUE ANNÉE.**

Afin de concrétiser cette démarche, l'assemblée départementale a adopté le 23 septembre une convention avec cette association dans l'objectif d'organiser des ateliers de sensibilisation dans un collège par canton, notamment pour les élèves de 6<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>.

## Un documentaire offrant des témoignages forts

À l'occasion de la journée nationale « Non au harcèlement » du 18 novembre, le Département a marqué un temps fort de son action en distribuant 50 000 sets de table dans les collèges à l'effigie de la campagne de sensibilisation, et en dévoilant un documentaire pédagogique « Derrière les maux ».

Ce film, produit par le Département et réalisé par la société locale Chlorofilm, recueille la parole de ceux qui sont touchés par le harcèlement scolaire. Ces témoignages forts visent à libérer la parole pour mieux sensibiliser les jeunes Seine-et-Marnais. Ce documentaire a été mis à la disposition des établissements scolaires, des collectivités, des structures et associations de jeunesse seine-et-marnaises pour que la sensibilisation soit la plus large possible.

## L'expérimentation d'une salle de confiance

Le Plan départemental de lutte contre le harcèlement scolaire prévoit par ailleurs de poursuivre l'expérimentation d'une « salle de confiance » neutre et dédiée aux élèves du collège Gérard Philipe à Villeparisis, projet lauréat du Prix départemental de l'innovation éducative, qui aura vocation à être dupliqué autant que possible dans les collèges seine-et-marnais.

Ce plan départemental sera consolidé en 2022, notamment par le recrutement, dans le cadre du « Bouclier de sécurité », de douze médiateurs pour la sécurité scolaire qui seront en charge de la prévention des violences scolaires, de la médiation, mais aussi de l'intervention pour désamorcer, par le dialogue de proximité, toute situation à risque.

Le coordonnateur recruté fin 2021 et son équipe de médiateurs travailleront ainsi étroitement avec la communauté éducative pour mettre sur pied des actions de prévention de la violence scolaire dans les établissements, au service du bien-être de nos collégiens.



*Derrière les maux*

Un film de  
Daphné Beauvais et Pascal Varambon  
CHLOROFILM

## Soutenir les communes dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Suite aux inondations survenues durant l'été 2021 et conscient de la vulnérabilité du territoire seine-et-marnais à cet égard, le président Jean-François Parigi et l'exécutif départemental ont souhaité repenser le soutien du Département aux communes touchées par les inondations et aux collectivités en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (dite compétence « GEMAPI ») dès le début du mandat.

C'est ainsi qu'au second semestre 2021, sous l'impulsion de Jean-Marc Chanussot, conseiller départemental délégué en charge de l'eau et de l'assainissement, le Département s'est doté de deux nouveaux outils complémentaires pour prévenir et faire face aux inondations auxquelles la Seine-et-Marne est particulièrement en proie.

### Création d'un fonds intempéries

Le 19 novembre, l'assemblée départementale a voté la création d'un fonds intempéries de 200 000 €, qui doit permettre aux collectivités sinistrées de faire face aux coûts de remise en état de certains biens prioritaires pour la sécurité des populations, tels que les infrastructures routières ou les réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau.

Créé spécialement pour les inondations de juin et juillet, ce fonds d'urgence pourra toutefois être réabondé dans le cadre d'événements climatiques futurs.

En complément et afin d'accompagner plus fortement les collectivités en charge de la compétence GEMAPI dans la prévention de ces épisodes d'inondation, l'exécutif départemental a également proposé de refondre le dispositif de soutien existant afin qu'il soit réellement à la hauteur des besoins et des enjeux.



### Près d'1,5 M€ d'investissement sur trois ans

Approuvé par l'assemblée départementale le 16 décembre 2021, ce dispositif renouvelé s'articule désormais autour d'un accompagnement technique renforcé sur le volet inondation (clarification de la maîtrise d'ouvrage, aide à l'identification du bassin versant concerné, à l'établissement du cahier des charges, à la constitution du plan de financement, etc.) et d'un accompagnement financier ciblé sur l'investissement (subventionnement des opérations d'aménagement et de restauration des cours d'eau, de maîtrise des ruissellements par techniques douces ou encore de création et/ou de réhabilitation des zones d'expansion de crues).

Si le budget consacré à ce dispositif dépendra des sollicitations des collectivités, le Département estime qu'il pourrait représenter près d'1,5 M€ d'investissement sur les trois prochaines années.





SÉMINAIRE DES MANAGERS

Mardi 30 novembre 2021

Novembre 2021, Séminaire des managers, Meaux



L'activité de l'administration départementale en 2021 a été riche et variée. S'agissant, en particulier, de la gestion de la crise sanitaire, toutes les directions ont été mobilisées pour agir et mettre en œuvre des dispositifs favorisant la continuité du service public répondant aux besoins des Seine-et-Marnais. Malgré les nombreuses contraintes dues à la Covid-19, les services ont accompli avec agilité et abnégation les missions dévolues à leur domaine de compétence.

Au-delà de cette situation d'urgence, les directions du Département ont assuré efficacement, tant la gestion des affaires courantes que le traitement des projets et événements propres à l'année 2021.

En juin, l'installation du nouvel exécutif départemental et l'apport de sa volonté politique a permis à l'administration de décliner les premières décisions du nouveau mandat.

L'exécution budgétaire s'est déroulée, quant à elle, conformément aux orientations définies en matière d'épargne financière, de réduction de la dette et d'augmentation des dépenses d'équipement.



# Aide à l'investissement en faveur de l'équipement des associations agréées de sécurité civile

Dans le cadre de la sécurité civile, le Département soutient un réseau d'associations généralistes ou spécialisées (Croix-Rouge française, Association départementale de protection civile, etc.) pour agir aux côtés des sapeurs-pompiers. Elles remplissent diverses missions, dont la formation des citoyens au secourisme ou la participation, en appui des services publics, aux opérations de secours d'envergure.

À ce titre, par le biais d'un nouveau dispositif créé en mars 2021 et porté par la direction générale des services (DGS), une enveloppe d'un montant de 100 000 € a été votée au titre de l'année, pour financer tout type d'investissement concourant à l'exercice des missions des associations concernées. À l'issue de l'instruction par la DGS de cinq demandes de subventions, un montant total de 78 152 € a été accordé.



## Séminaire des managers

Les cadres départementaux se sont réunis au Colisée de Meaux le 30 novembre pour leur séminaire annuel. Cet événement s'est déroulé à un moment charnière entre bilan et perspectives : fin de l'année 2021, fin d'un mandat et début d'un autre, incertitudes sur la pandémie.

Cet événement pleinement participatif a permis à l'équipe des managers du Département d'échanger activement au travers d'ateliers collectifs et de se retrouver autour d'un projet commun au service du pilotage de la collectivité.

Plusieurs thèmes ont été abordés dont le partage du portrait identitaire de la Seine-et-Marne ou encore l'exposé des inflexions en matière de ressources humaines. À cette occasion, il a été opportun de préciser que certaines mesures avaient été mises en œuvre dès le second semestre 2021, à savoir la participation du Département à la mutuelle santé des agents, la monétisation du compte épargne temps (CET) ou la compensation des augmentations du contrat de prévoyance.



## Accompagnement des collectivités lors des inondations

Comme l'ont démontré les crues exceptionnelles de 2016 et de 2018, le bassin Seine-Normandie est particulièrement en proie au risque d'inondations. Les événements de l'été 2021, lors desquels ont été enregistrés des records de précipitations maximales quotidiennes, avec des cumuls dépassant par endroit les 100 mm dans le nord de la Seine-et-Marne, ont obligé le Département à agir rapidement.

En ce sens, l'acquisition de matériels de première intervention (couvertures de survie, groupes électrogènes, etc.) a été décidée pour venir en aide aux populations sinistrées. Ces matériels sont stockés au parc départemental et peuvent être mobilisés, engagés ou mis à disposition à tout moment du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ou de toute commune le sollicitant.



# Des études et analyses territoriales à destination des agents et du grand public



L'année 2021 a permis à l'Observatoire départemental d'approfondir et de décliner les deux études structurantes publiées par le service en 2020, le « portrait social de la Seine-et-Marne » et l'Atlas « la Seine-et-Marne à la loupe ».

Côté social, deux cahiers thématiques ont vu le jour : l'un dédié à l'étude des familles et à l'évolution des formes d'union en Seine-et-Marne et l'autre consacré à l'approfondissement de la connaissance des publics bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Ce dernier a fait l'objet d'une communication à une grande partie des acteurs sociaux intervenant en Seine-et-Marne et est devenu un document de référence pour la direction générale adjointe de la solidarité (DGAS) dans le cadre du déploiement de sa politique d'insertion.

L'étude attachée au logement en Seine-et-Marne a constitué un axe d'analyse privilégié par l'Observatoire durant cette année de reprise du marché immobilier après une année difficile en 2020. Nombre de ventes, caractéristiques des biens vendus, prix au m<sup>2</sup>, type de logements construits, localisation de potentiels nouveaux marchés en réponse à la crise sanitaire et à une envie de se mettre « au vert », etc. Tous ces éléments ont été passés à la loupe de l'Observatoire et ont été rassemblés au sein d'une publication partagée au plus grand nombre sur le site Internet du Département.

Un nouveau format très court d'étude à destination de l'ensemble des agents a été expérimenté avec succès : « un indicateur, une carte » permet de présenter un indicateur socio-démographique au format d'une page illustré par une carte. 16 numéros ont été publiés durant l'année.



## L'expertise autour des données en accompagnement des directions du Département

L'année 2021 a été une année charnière pour le modèle de projection démographique lié à l'apport de populations dans les logements neufs en Seine-et-Marne. Ce travail couplé à une enquête logement menée par la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse (DCEJ) permet d'alimenter le modèle de prospective démographique par montée de cohorte, Urba'Pop77, pour avoir une vision de l'évolution des effectifs des collèges pour les dix prochaines années.

Le logiciel de datavisualisation de l'observatoire Geoclip intègre toujours un nombre croissant d'indicateurs (480 au total). Pour accompagner cette diffusion d'indicateurs et de données au sein de notre collectivité, un réseau d'observ'acteurs composé de 80 utilisateurs référents du logiciel est dorénavant en place, et contribue à améliorer l'usage de cet outil plébiscité par les agents.



## Un partenariat renouvelé avec l'Institut Paris Région (IPR)

Une troisième année de conventionnement avec l'IPR a permis de mobiliser les directions du Département sur des sujets stratégiques comme le zéro artificialisation nette, le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à venir en Seine-et-Marne en 2030, ou encore l'impact de l'arrivée de la gare du Grand Paris Express Bry-Villiers-Champigny sur les populations et emplois du territoire. Porté par la réussite de ces travaux, le Département a fait le choix de renouveler le partenariat avec l'IPR pour les trois prochaines années.

# Renouvellement général du Conseil départemental

Les impacts de la crise sanitaire se sont prolongés en 2021. Ce temps de pandémie inédit a eu pour conséquence de reporter le renouvellement général du Conseil départemental de mars à juin 2021, prorogeant ainsi le mandat des élus de mars 2015. Les élections départementales se sont finalement déroulées les 20 et 27 juin avec des aménagements nécessaires à la bonne organisation de ce temps démocratique.

## Travail préparatoire avec les services

Les agents du secrétariat général aux assemblées (SGA) ont engagé les consultations utiles des différentes directions du Département, travaillé sur les délégations de compétences du Conseil départemental à la commission permanente, listé et

priorisé les différents organismes extérieurs dans lesquels le Département est représenté et préparé l'accueil des nouveaux élus.

## Installation du Conseil

Lors de la séance d'installation du 1<sup>er</sup> juillet, Jean-François Parigi a été élu président du Conseil départemental de Seine-et-Marne. Les 46 élus départementaux ont été désignés membres d'une commission permanente aux compétences élargies. Afin

de porter l'action menée par la majorité, 13 vice-présidents ont été élus et 5 conseillers départementaux se sont vus confier des délégations spéciales octroyées directement par le président.

18



## Activités du secrétariat général aux assemblées (SGA)

Les mesures d'urgence prises en 2020 se sont pérennisées en 2021 pour permettre aux élus de délibérer dans les meilleures conditions possibles.

### Dématérialisation durable de l'organisation du travail

L'objectif du SGA a été d'assurer le bon fonctionnement des assemblées et de ses travaux préparatoires. À ce titre, les agents se sont adaptés pour anticiper les actions à mener dans la gestion des dossiers présentés en Conseil départemental et en commission permanente. La dématérialisation des modalités d'organisation des instances s'est installée durablement dans le fonctionnement institutionnel du secrétariat.

### Chiffres de l'activité

Au regard du contexte sanitaire, l'année 2021 a été riche en termes de décisions. En effet, 2 482 actes, dont 765 délibérations (389 délibérations du Conseil départemental et 376 délibérations de la commission permanente) ont été produits au sein des 84 recueils des actes administratifs publiés par la collectivité. Le Département a également procédé à 1 638 désignations (1 099 titulaires et 539 suppléants) au sein de 561 organismes extérieurs.

# Contrôle de gestion et Europe

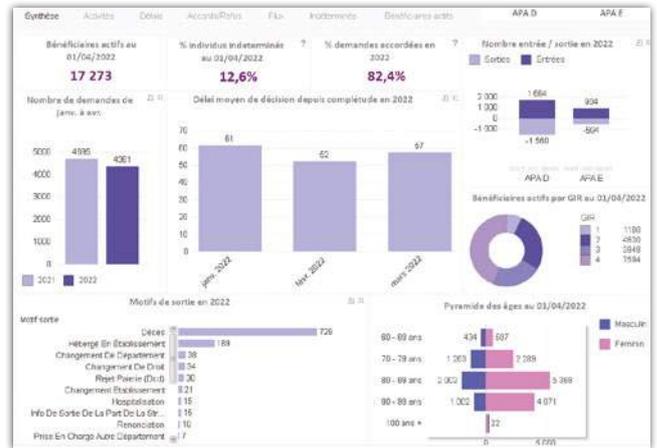
## 2021 : une année riche pour Qlikview

En 2021, l'utilisation de Qlikview a progressé de façon très significative pour atteindre 44 625 connexions soit une progression de 21,5 %. 1 109 utilisateurs distincts se sont connectés en 2021. Cette progression s'explique notamment par une augmentation des requêtes de la direction générale adjointe des solidarités (DGAS).



En collaboration avec le SPAMS (service projets et applications métiers du social), de nouvelles applications Qlikview ont été développées pour optimiser l'activité :

- **l'application DGAS** qui permet de suivre les indicateurs sur lesquels la collectivité s'est engagée dans le cadre du plan pauvreté et du contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance,
- **l'application SAPHA** (seniors, aînés, personnes handicapées et aidants) qui permet de suivre la mise en œuvre de ces nouveaux services au sein des maisons départementales des solidarités,
- **l'application MDPH** qui permet aux agents de la maison départementale des personnes handicapées de suivre leur activité.



Mais Qlikview ne se cantonne pas au social : le suivi financier et des ressources humaines progresse également à travers les applications mises à disposition des agents du Département.



## Inauguration du centre EUROPE DIRECT

La Commission européenne a attribué au Département le label centre Europe direct pour la période 2021-2025. Europe direct est un service d'information générale sur l'Union européenne, à la disposition de tous les citoyens.

Les centres Europe direct ont pour but de favoriser le dialogue, le débat européen et l'action européenne au niveau local. En devenant centre Europe direct Seine-et-Marne, le Département intègre un réseau dynamique de 426 centres en Europe dont 50 en France. L'inauguration de ce nouveau dispositif par Jean-François Parigi, président du Département, et Sandrine Sosinski, conseillère déléguée aux affaires européennes a eu lieu le 23 septembre en présence d'Adina Revol, porte-parole de la Commission européenne en France.

## Concours collégiens

### « En route pour l'Europe »

Dès la rentrée 2021, 6 classes, soit 180 collégiens, se sont préparées à devenir des députés européens dans le cadre d'une simulation d'un Parlement des jeunes qui s'est tenue le 12 avril 2022 en salle des séances à l'hôtel du Département. Pour les gagnants du concours, un voyage de deux jours à Bruxelles a été organisé par la Mission Europe, afin de visiter les vraies institutions européennes.



## Appel à projets de la région React-EU Feder

- Un appel à projets, portant sur les mobilités douces et la rénovation thermique, a été négocié avec la Région. Une enveloppe de 5,2 M€ du fonds européen de développement régional (FEDER) a été attribuée à la Seine-et-Marne.
- La Mission Europe a accompagné Habitat 77 pour la rénovation d'une résidence à Vaires-sur-Marne pour une subvention d'1,3 M€ de FEDER.
- Sur les mobilités douces, un projet chef de file porté par le Département, regroupant plusieurs communes de la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, Othis,

Meaux, Fontainebleau a été déposé afin d'obtenir une subvention FEDER de 2,8 M€.

Le Département joue ainsi pleinement son rôle d'appui, d'expertise et d'ingénierie au service des territoires et conforte son rôle d'interlocuteur privilégié en matière de fonds européens.

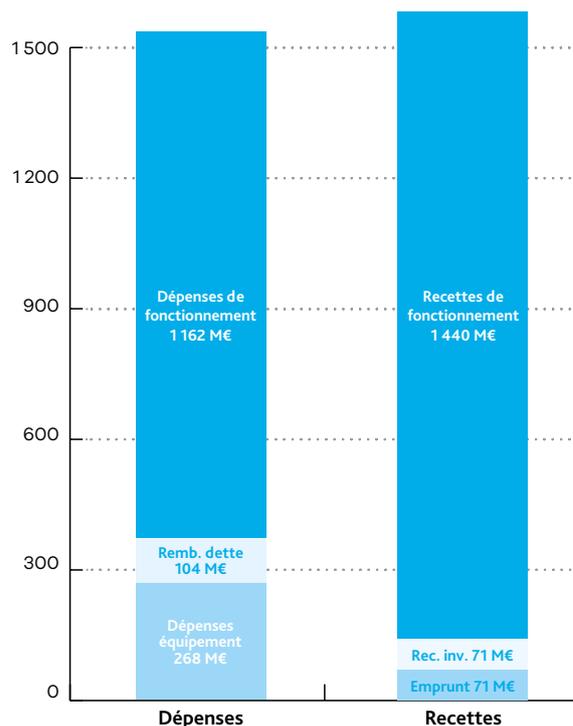
Fonds social européen et Covid-19 : de nouvelles dépenses de masques et de matériel de protection pour les agents ont été cofinancées par l'Europe pour un montant de 2,1 M€.

# Finances du Conseil départemental

Après une légère dégradation en 2020 du taux d'épargne brute résultant de la crise sanitaire, celui-ci progresse de nouveau en 2021 : 19,3 % (contre 15,9 % en 2020 et 17 % en 2019).

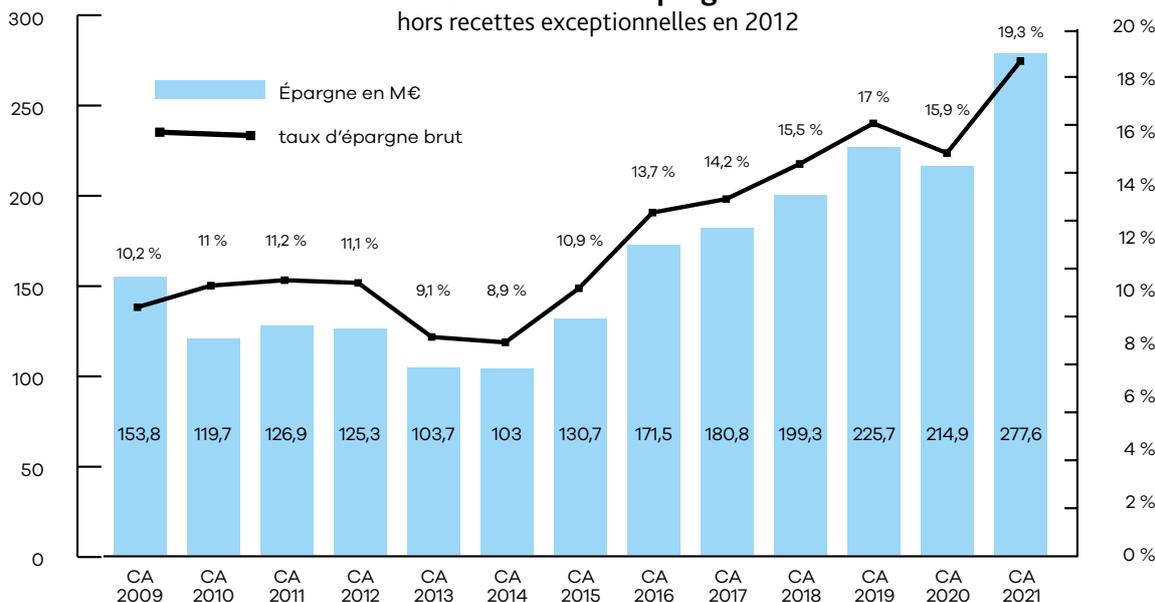
Les dépenses réelles de fonctionnement (1 162,4 M€) présentent une augmentation de 24,9 M€ soit + 2,2 %, alors que les recettes réelles de fonctionnement (1 440 M€) ont progressé plus rapidement, sans hausse fiscale, de 87,6 M€ (soit + 6,5 %).

Dès lors, l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement a augmentée pour atteindre 277,6 M€ contre 214,9 M€ au CA 2020. Ce niveau correspond à un taux d'épargne brute de 19,3 %, bien au-delà du plancher des 12 %.



## Évolution de l'épargne

hors recettes exceptionnelles en 2012



Au total, l'excédent de 2021 est de 47,7 M€. Il se cumulera avec l'excédent antérieur de 39,6 M€, ce qui fait ressortir, après financement des reports de 2021 sur 2022 (3,5 M€), un résultat net disponible à reprendre au budget supplémentaire 2022 de 83,8 M€ (contre 35,8 M€ au BS 2021).

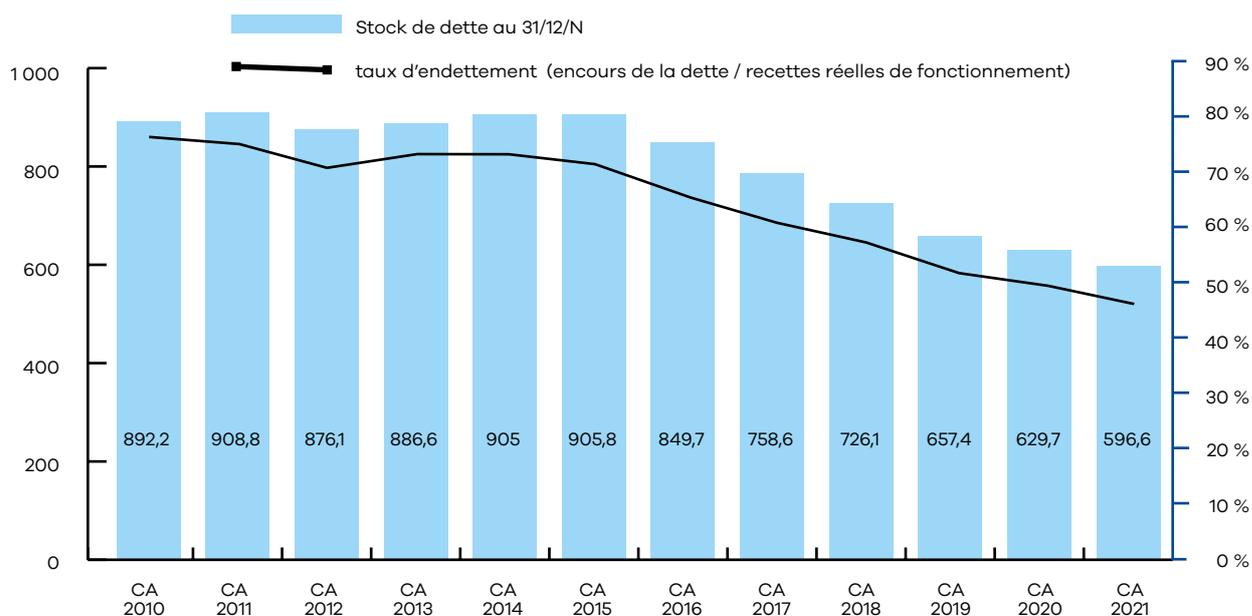
Cette trajectoire financière, qui maintient la capacité d'autofinancement du Département, permet de poursuivre la montée en charge des dépenses d'équipement sans alourdir l'endettement de la collectivité conformément aux orientations fixées par la majorité départementale.

Le ratio de solvabilité (rapport entre le stock de dette à long terme, 596,6 M€, et l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, soit 277,6 M€) s'améliore à 2,1 ans après une stabilisation en 2019 et 2020 à 2,9 ans.

L'amélioration de la situation financière du Département, amorcée en 2015 comme le montre le graphique ci-dessus, se trouve encore consolidée à l'issue de la gestion 2021.

Dans le même temps, le stock de dette à long terme du Département a diminué de 33,1 M€ en 2021, les remboursements (104,1 M€) étant supérieurs aux mobilisations d'emprunts à long terme (70,8 M€). Ce stock de dette à long terme s'établit à 596,6 M€ à fin 2021 (contre 629,7 M€ à fin 2020).

## Évolution de l'encours de dette (en M€) et du taux d'endettement



Concernant l'évolution des recettes en 2021, celles de fonctionnement présentent une évolution de + 6,5 % par rapport à 2020, principalement sur le produit des droits de mutation (+ 59,9 M€, soit + 21,4 %). Par ailleurs, les dotations et participations progressent également de + 8,6 M€ (soit + 4,3 %).

Les dépenses de fonctionnement 2021 augmentent de 2,2 % au total, avec des dépenses opérationnelles (hors frais financiers) qui évoluent de + 2,4 % (contre + 3,4 % en 2020)

La **mission solidarité** présente une progression de ses dépenses par rapport à celles de 2020 (+ 20,4 M€ pour un montant global de 652,3 M€).

Ce sont majoritairement les dépenses d'insertion qui ont fortement progressé (+ 8,7 %, soit + 18 M€ dont 7,9 M€ en allocations RSA). S'y ajoutent les dépenses du secteur de l'autonomie, avec les dépenses destinées aux personnes handicapées (+ 2,6 %) et les dépenses du secteur personnes âgées qui se stabilisent (+ 0,9 %). À l'inverse, après une forte croissance entre 2016 et 2018 portée par la progression de l'accueil des mineurs non accompagnés, et une stabilisation en 2019, les dépenses réalisées dans le secteur de l'enfance diminuent en 2020 de - 3,4 % à 166,9 M€ (contre 172,8 M€ en 2019). En 2021 une faible baisse est constatée de - 0,8 % soit - 1,3 M€.

Les dépenses de la **mission aménagement** ont également progressé pour atteindre le montant de 194,3 M€ soit + 6,5 % (en volume + 11,8 M€). Cette progression est centrée, d'une part, sur la sécurité et plus précisément par la constitution d'une provision de 8 M€ en prévision de la constatation d'un déficit du compte d'ajustement du bail emphytéotique administratif (BEA) qui nous lie au groupe Vinci pour la rénovation et la gestion des casernes de gendarmerie et d'autre part sur les transports (+ 6,1 M€ soit + 13,1 %).

Un dernier secteur a également progressé : celui du **développement socio-éducatif et culturel** avec une variation de + 4,7 % des dépenses (soit + 2,3 M€) pour un montant global de 50,9 M€ dont plus de 70 % concerne l'éducation.

Face à ces augmentations, une diminution de 7,9 M€ soit (- 3 %) est à relever sur la **mission fonctionnelle**. Cette variation est à nuancer puisque l'année 2020 a dû faire face aux dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire. Après cette année atypique les réalisations d'un montant de 253,6 M€ reviennent au niveau proche de celui du CA 2019 (251,1 M€). Outre la baisse du secteur des moyens généraux qui avait pris en charge ces dépenses exceptionnelles en 2020, il reste trois points à mentionner sur ces dépenses fonctionnelles : une augmentation des dépenses de personnel hors assistants familiaux de + 3,1 % (pour un total de 198,7 M€), la constitution d'une provision pour risques et charges de fonctionnement de 1,4 M€ pour faire face aux créances douteuses et une baisse de 4,6 % des reversements de fiscalité pour atteindre le montant de 33 M€.

De plus grâce à la gestion active mais prudente de la dette et au maintien des taux d'intérêts bas, les **frais financiers** ont diminué de 1,7 M€ pour atteindre 11,2 M€ (contre 12,9 M€ en 2020 et 14,4 M€ en 2019).

La relance des dépenses d'équipement se poursuit cette année avec une progression de + 7,6 % (soit + 18,9 M€ pour atteindre le montant de 267,8 M€ (contre 248,9 M€ en 2020). Les dépenses en faveur de l'éducation (96,8 M€) demeurent le premier poste d'investissement, avec 36,2 % des dépenses totales. Les investissements routiers se traduisent dans le compte administratif 2021 par une dépense totale de 68 M€ (soit 25,4 % des dépenses totales) mais en retrait de 6,2 %. Le secteur des transports a aussi diminué en 2021 après une année 2020 marquée par un mandatement important lié à au projet TZEN. Le montant 2021 s'élève à 4,8 M€.

Les réalisations en matière de développement local sont stables (35,1 M€). Il faut également mentionner la contribution 2021 de 16 M€ au fonds de solidarité interdépartemental d'investissement (FS2I). En contrepartie, le Département a perçu 24 M€ au titre de ce même fonds.



**Plus de 4 700 personnes en résidence autonomie ont bénéficié de la campagne de vaccination assurée par le Département.**

# DGAS

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
DE LA SOLIDARITÉ



2021 a été marquée par la sortie de la crise sanitaire à laquelle le Département a pris une part active en s'inscrivant dans l'opération « Aller vers », engagée par l'agence régionale de santé (ARS) et visant à parvenir à la couverture vaccinale complète de l'ensemble des Français, en particulier celle des personnes fragiles, précaires et éloignées du système de santé. Dans une démarche coordonnée, les services ont ainsi fait preuve d'un engagement remarquable pour aller vacciner les plus éloignés de la vaccination.

L'année a également vu s'approfondir la démarche entreprise depuis 2015 en faveur d'un « juste droit RSA » relative à l'amélioration de la prise en charge des usagers. La politique d'insertion départementale a été refondée autour d'une stratégie départementale d'insertion, dont l'État a reconnu la pertinence en inscrivant le Département dans l'appel à projet créant un service public de l'insertion et de l'emploi.

Année de début de mandat, l'année 2021 aura enfin été celle de l'approfondissement de nos politiques publiques autour des priorités fixées par le nouvel exécutif départemental : le handicap, avec la création de services SAPHA dans les maisons départementales des solidarités, et la politique jeunesse, avec la décision forte de reprendre en régie les foyers de l'enfance.

# L'opération vaccinale « Aller vers »

**Le 12 février 2021, le Département, en collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), s'est engagé dans la campagne de vaccination anti Covid dans le cadre de l'opération « Aller vers » pilotée par l'ARS 77.**

Cette opération, concernant les publics de plus de 75 ans, isolés et en difficulté pour accéder aux dispositifs de vaccination existants, ou logés au sein des résidences autonomie (RA), s'est déroulée du 2 mars au 4 juin et a été élargie, à compter du 29 mars,

aux foyers de vie accueillant des personnes handicapées, pour lesquels le Département a assuré la logistique pour l'approvisionnement des vaccins et la mise à disposition de personnel administratif et médical, si nécessaire.

## Organisation de la campagne

L'importance de la dotation, la mobilité imposée pour une proximité avec les résidences autonomie et les communes, l'âge du public visé, les impératifs liés au mode de conservation et d'administration du vaccin, constituent les impératifs qui ont déterminé la structuration de l'organisation avec :

- **Un pilotage centralisé** à la DGAS mobilisant différentes directions (protection maternelle et infantile, autonomie et maisons départementales des solidarités) et services (SPAMS), en collaboration avec d'autres directions supports (direction des moyens généraux et de la sécurité (DMGS), direction des ressources humaines (DRH), direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN), direction de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture (DEEA) en charge du transport du vaccin) ;
- **Une approche territorialisée** avec l'identification de quatre maisons départementales des solidarités (MDS) référentes (Roissy-en-Brie, Coulommiers, Melun Val-de-Seine, Montereau-Fault-Yonne) servant de base logistique ;
- **Un rythme de vaccination** déterminé par l'importance de la dotation et les impératifs de gestion du vaccin : le dispositif a ainsi été organisé sur la base de quatre jours de vaccination par semaine pour chaque équipe mobile ;
- **Une mobilisation à temps plein du service support et maintenance de la DMGS** pour assurer la logistique de quatre lieux de vaccination par jour ;
- **Un transport des vaccins sécurisé** entre la pharmacie du GHSIF de Melun et les quatre MDS référentes en charge de stocker les vaccins ;

- **La mobilisation des ressources internes des MDS** sur la base d'une équipe type comprenant :

- ➔ Un médecin en charge d'établir l'éligibilité de la personne à la vaccination ;
- ➔ Une infirmière coordinatrice, responsable de l'acheminement du matériel médical et des vaccins sur les lieux de vaccination, de la préparation des vaccins et de l'ensemble des documents de traçabilité ;
- ➔ Trois infirmières en charge d'administrer le vaccin ;
- ➔ Une équipe administrative de trois ou quatre personnes assistée d'un membre du SPAMS pour la prise en charge dématérialisée du parcours de la personne.

- La garantie d'une référence médicale, à travers l'appui d'un médecin du Samu de Melun pour toute demande d'avis et de conseil ;
- La supervision et le contrôle de l'ARS pour le traitement de toute situation individuelle particulière, ou collective (cluster au sein des résidences autonomie) ;
- Une centralisation de la prise de rendez-vous au moyen du logiciel « Rendez-vous Solidarités » ;
- L'installation d'une cellule de coordination au sein de la DGAS, interface des professionnels pour la programmation, le déroulement et la régulation des séances de vaccination avec la création d'un numéro vert 080 008 21 77 et d'une adresse générique (vacci77@département77.fr).



## L'excellente cohésion des services

Les quatre équipes mobiles ont assuré 44 jours de vaccination pour la première injection, dispositif reproduit à l'identique pour la seconde injection, soit 88 jours de vaccination. Au total, ce sont 5 231 rendez-vous qui ont été créés dans « Rendez-vous Solidarités » et 4 755 personnes qui ont été rencontrées sur les deux périodes de vaccination pour l'administration de deux injections ou d'une dose unique. La cible du dispositif « Aller vers » a été respectée avec 77 % des personnes rencontrées ayant plus de 75 ans, parmi lesquelles 48 % avaient plus de 85 ans.

On peut souligner le bon état des relations partenariales avec le soutien technique de l'ARS pour le déploiement de l'action ainsi que la collaboration avec le médecin référent du GHSIF de Melun, la fédération des services et directions dans le cadre d'une démarche projet permettant des réajustements en temps réel, l'adaptation rapide des professionnels et une grande motivation des participants.

Au final, l'excellente cohésion des différents services a contribué à la réussite de l'opération de vaccination en direction des personnes âgées dans un contexte à fort enjeux politiques et de santé publique.

Dispositif « *Aller vers* »

**4** ÉQUIPES MOBILES

**88** JOURS DE VACCINATION

première et deuxième injection  
soit :

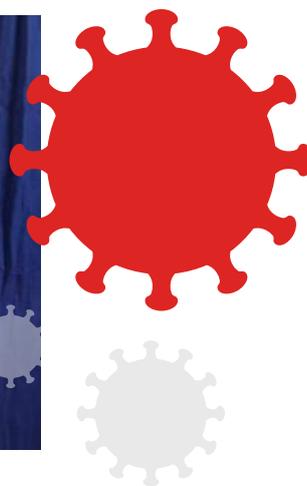
**5 231** RENDEZ-VOUS  
« Rendez-vous solidarités »

**4 755** PERSONNES

**77 %** des personnes de plus de 75 ans

dont

**48 %** de plus de 85 ans





## Trois questions à...



**Marie-Christine BOURGEOIS**  
Cheffe de projet stratégique

### **Vous avez rejoint la collectivité le 1<sup>er</sup> février 2021 : pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre poste actuel ?**

J'ai effectué l'essentiel de ma carrière au Conseil départemental de l'Essonne, tout d'abord comme assistante sociale, puis cadre d'une maison départementale des solidarités (MDS). À compter de 2001, j'ai occupé des fonctions d'encadrement et d'expertise au sein des directions missions en charge des solidarités. En 2017, j'ai rejoint le Département de Seine-et-Marne sur une fonction de cheffe de projet chargée de la réorganisation du service de l'aide sociale à l'enfance. En février 2021, à l'issue d'une année de détachement auprès du ministère de la Justice, j'ai réintégré la DGAS en qualité de cheffe de projet stratégique au sein du pôle expertise territoriale avec, comme mission prioritaire, l'accompagnement des évolutions de la Protection maternelle et infantile en Seine-et-Marne.

### **Votre année 2021 a été intense, pouvez-vous revenir dessus ?**

Mon programme de travail a été rapidement bouleversé avec l'engagement du Département dans la vaccination anti covid des personnes âgées en résidence autonomie. En charge de coordonner cette opération, j'ai travaillé pendant près de quatre mois quotidiennement avec différentes directions et services de la collectivité. La robustesse de l'organisation a permis de relever le défi dans un contexte de déficit de ressources médicales et des contraintes de sécurisation du vaccin.

Le pilotage de cette opération s'est néanmoins confronté à l'absence d'une autorité médicale départementale de référence et a conduit à relancer le projet de réorganisation de la PMI. Un calendrier de travail a abouti à une présentation au comité technique le 7 juin et à la mise en place de la direction de la protection maternelle et infantile et de la promotion de la santé (DPMIPS) au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### **Désormais, sur quoi allez-vous concentrer votre travail ?**

2022 sera l'année d'un autre défi avec la formalisation du plan handicap, projet pour lequel les attentes sont fortes au regard de l'annonce du président d'en faire une priorité du mandat.

# Reprise en régie d'Alizé et du foyer de l'enfance de Meaux

Le Département a engagé depuis 2015 une restructuration complète de son dispositif de protection de l'enfance.

**2**  
**ÉTABLISSEMENTS**  
**ALIZÉ ET LE FOYER**  
**DE L'ENFANCE DE MEAUX**

Près de **300**  
**PROFESSIONNELS**  
accueillant  
plus de **500 ENFANTS**  
de 0 à 18 ans

**20**  
**millions**  
**D'EUROS DE BUDGET**

Après avoir revisité tous les processus, le Département a créé un observatoire départemental de la protection de l'enfance en novembre 2019 et élaboré avec les acteurs concernés, une charte de l'accueil d'urgence, adoptée en décembre 2019 ; en 2020, la collectivité entraine aussi dans la liste réduite des premiers Départements engagés dans la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.

Aussi, le sujet de l'accueil d'urgence est une des priorités posées à l'agenda du nouveau mandat 2021-2028. L'accueil d'urgence en protection de l'enfance est défini comme un accueil sans délai consécutif à une situation de crise ou à un risque de danger avéré pour l'enfant.

## Même qualité de prise en charge en tout point du territoire

En Seine-et-Marne, l'accueil d'urgence est assuré, depuis le début des années 2000, par deux établissements publics départementaux autonomes : Alizé et le foyer de l'enfance de Meaux, qui emploient au total 300 professionnels et accueillent chaque année plus de 500 enfants de 0 à 18 ans confiés à l'ASE, pour un budget annuel d'environ 20 millions d'euros.

Le 28 mai 2021, les élus ont voté l'intégration de ces deux établissements publics au sein de l'administration départementale. Cette décision traduit la volonté du Département de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de cette mission obligatoire, aux côtés des professionnels, et de mobiliser toutes ses ressources internes pour garantir une même qualité de prise en charge en tout point du territoire seine-et-marnais, dans l'intérêt de chaque enfant accueilli.

## Près de 300 professionnels vont devenir agents du Département

Cette décision est intervenue après information et consultation des différentes parties prenantes : le président du Conseil départemental, les professionnels des deux établissements, la commission d'information et de sélection d'appel à projet, le comité technique du Département, les comités techniques d'établissement d'Alizé et du foyer de l'enfance de Meaux. La décision a été entérinée début juin par les conseils d'administration respectifs des deux établissements.

Près de 300 professionnels vont ainsi devenir agents du Département, tout en gardant leurs spécificités puisqu'ils relèveront de la fonction publique hospitalière. De même, la

collectivité va être amenée à reprendre le patrimoine et l'ensemble des ressources des deux foyers existants.

Pour préparer ce chantier majeur et impliquer nos futurs collègues, ceux-ci ont été invités à participer tout au long de l'année, à la construction du projet sur l'ensemble des thématiques métiers et ressources : mise en œuvre de la mission d'accueil d'urgence, finances, ressources humaines, systèmes d'information, bâtiments, matériels et logistique, marchés publics et contrats, communication interne, etc. Neuf groupes de travail ont ainsi été créés et ont démarré à partir de juin 2021 en associant au total plus de 80 professionnels des foyers et du Département.



# SAPHA : service seniors, aînés, personnes handicapées et aidants



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les nouveaux services seniors, aînés, personnes handicapées et aidants (SAPHA) sont ouverts au public au sein des maisons départementales des solidarités.



Les politiques de solidarité du Département sont assurées au niveau local par 14 maisons départementales des solidarités (MDS). Jusqu'en 2021, aucune ne disposait de service dédié aux porteurs de handicap(s) et seulement neuf d'entre elles disposaient d'équipes chargées de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette situation contrastait avec une population seine-et-marnaise en vieillissement et un nombre important de personnes porteuses de handicap(s) dont les besoins requéraient des services de proximité et d'accueil.

## Le rôle des SAPHA

Pour traiter ces thématiques, l'organisation de l'accueil territorialisé des publics seniors, personnes porteuses de handicap(s) et aidants a été entièrement repensée autour de la création, le 1<sup>er</sup> janvier 2021, de 14 services d'accueil et d'accompagnement pour ces publics. Les services SAPHA - seniors, aînés, personnes handicapées et aidants - constituent désormais un service à part entière de chaque MDS et ont trois rôles.

- 1 L'information d'ordre général et personnalisée, l'accès aux droits
- 2 L'orientation, l'accompagnement et le traitement des situations complexes
- 3 Le travail sur l'inclusion des personnes handicapées, des aînés et de leurs aidants

28

L'année 2021 a été l'occasion de consolider les équipes, de les équiper en matériel portable, de former 121 agents sur près de neuf jours, mais aussi et surtout, au terme d'une année de fonctionnement, d'effectuer une auto-évaluation d'un service nouveau pour le Département.

Lancée à la fin de l'année 2021, l'auto-évaluation SAPHA permettra en 2022, de proposer un plan d'actions pour améliorer le service rendu.



# Insertion

## « Juste droit » : une nécessité confirmée dans un contexte social dégradé

Véritable ligne de conduite à l'action globale menée par les différents acteurs œuvrant pour le dispositif de revenu de solidarité active (RSA), la politique du « Juste droit » vise à proposer un accompagnement adapté et ajusté aux problématiques de chaque bénéficiaire tout en assurant un traitement équitable de leur situation.

### ORIENTATION DES BÉNÉFICIAIRES VERS UN RÉFÉRENT UNIQUE

Entre 2019 et 2021, plus de 14 000 bénéficiaires ont accédé à un accompagnement financé par le Département, représentant un montant de 12 000 000 euros.

### POURSUITE DU CONTRÔLE

Concernant les bénéficiaires orientés vers Pôle emploi et n'ayant pas réalisé leur inscription sur les listes de demandeurs d'emploi, cette vérification a permis d'éviter une installation durable dans le dispositif RSA sans démarche d'insertion effective et a généré près d'un million d'euros d'indus RSA pour le Département.

### PARTENARIATS RENOUVELÉS

Le Département a adopté, fin 2021, une nouvelle convention de gestion de l'allocation RSA avec les différents partenaires qui contribuent à l'efficacité du dispositif, notamment la CAF et la MSA.

### INSTANCES DE COORDINATION

Le Département construit des réponses adaptées aux réalités vécues par les allocataires grâce à la commission départementale de coordination RSA, présidée par le président ou son représentant et réunie régulièrement.

### LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Visant à la mise en place d'un référentiel de qualité attendu des équipes pluridisciplinaires territoriales (EPT) qui traite des situations au niveau des territoires des MDS.

29

## Stratégie d'insertion : une année de renouvellement pour tirer les leçons de la crise

**La crise sanitaire et économique a révélé des besoins nouveaux en matière d'insertion vers l'emploi qui, au niveau local comme national, demandent aujourd'hui une coordination et une approche nouvelle des publics qui sont affaiblis et plus nombreux aux portes des services publics.**

En mars 2021, les élus ont adopté l'EPI77, délibération qui permet d'inscrire les principes et orientations politiques d'une future stratégie pour l'emploi et l'insertion en proposant à l'usager une réponse intégrée. La finalité de cette démarche est l'emploi par le rapprochement des acteurs de l'insertion avec le monde de l'entreprise.

Cette stratégie se décline en plusieurs axes :

- **le partage des connaissances des publics prioritaires** (jeunes, demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA, et personnes reconnues travailleurs handicapés) autour de l'autonomie et des droits et devoirs des usagers ;
- **la levée des obstacles et freins sociaux à l'insertion vers l'emploi ;**
- **la création de perspectives d'emploi sur le territoire** en s'appuyant sur les entreprises en recherche de professionnels.

La stratégie portée en 2021 a pleinement porté ses fruits : le Département a été retenu par l'État comme territoire expérimentateur du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) en début d'année 2022.



## Petite enfance

**35 480** ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS

**VUS EN CONSULTATION  
PAR UN PROFESSIONNEL DE PMI**

sur **113 271** SEINE-ET-MARNAIS DE MOINS DE DEUX ANS (2018)

soit **31 %** des enfants seine-et-marnais de moins de 2 ans

**4 369** ENFANTS DE MOINS DE DEUX ANS vus en VAD (visite à domicile) par une puéricultrice de PMI

## Enfance

**15 432** ENFANTS DE 4 ANS

vus par une infirmière ou un médecin dans le cadre d'un bilan de santé en école maternelle (année scolaire 2020-2021)

**7 446** INFORMATIONS

reçues 2021 par la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)

**8 159** ENFANTS ET ADOLESCENTS

pris en charge au titre de l'Aide sociale à l'enfance

**4 317** MINEURS ACCUEILLIS  
physiquement, soit **53 %**

**1 188** MINEURS CONFIÉS  
chez des assistants familiaux, soit **23 %**

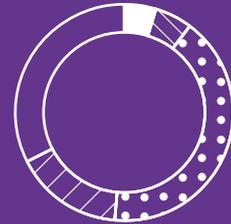
**2 807** MINEURS ACCUEILLIS  
en établissement, soit **65 %**

**3 842** MINEURS ACCOMPAGNÉS  
en milieu ouvert, soit **47 %**

**2 281** ENFANTS  
suivis dans le cadre  
d'une mesure judiciaire, soit **59 %**

**1 592** ENFANTS  
suivis dans le cadre  
d'une mesure administrative, soit **41 %**

**367**  
transmission procureur pour signalement (soit **5 %**)



**415**  
Origine hospital (soit **6 %**)

**1 198**  
des MDS (soit **16 %**)

**3 051**  
de l'Éducation nationale (soit **41 %**)

**5 664** INFORMATIONS QUALIFIÉES DE PRÉOCCUPANTES  
**+ 49,7 %** par rapport à 2020

**4 %** DES MÉNAGES

reçus par le service social ou un service SAPHA ont bénéficié d'un secours d'urgence  
montant moyen : 73 €

## Adolescence Jeunesse

**6,9 %** JEUNES  
DE MOINS DE 25 ANS

reçus par le service social  
ou un service SAPHA  
ayant bénéficié du fonds  
d'aide à la jeunesse (FAJ)



179 € : montant moyen accordé  
PAR BÉNÉFICIAIRE

**783** JEUNES

SUIVIS PAR L'AIDE SOCIALE  
À L'ENFANCE (ASE)

sorties du dispositif à leur majorité  
dans l'année

**260** CONTRATS JEUNE  
MAJEUR (CJM)

en cours au 31/12/2021



## Parentalité

**2 104** FEMMES

AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SUIVI  
PRÉ ET POST NATAL  
PAR UN PROFESSIONNEL  
DE PMI

soit **11 %** du nombre  
de naissances

dont **343** à domicile

**28 536** PLACES  
DISPONIBLES

Chez les assistantes maternelles  
agrées par le Département

**347** CANDIDATURES ACCORDÉES

**48 %** DE BÉNÉFICIAIRES  
DE LA PRESTATION  
DE COMPENSATION  
DU HANDICAP (PCH)

## Âge adulte

**31 740** FOYERS

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

soit = **3,3 %** par rapport à 2020

**49 %** BÉNÉFICIAIRES DU RSA  
orientés vers Pôle emploi

**20 %** ORIENTÉS VERS UNE MDS

**87 044** ADULTES  
avec au moins un droit actif  
au titre de leur handicap

**92 %** DEMANDES TRAITÉES  
en moins de 4 mois

## Vieillesse

**17 510** BÉNÉFICIAIRES  
ACTIF DE L'APA

soit + **4 %** par rapport à 2020

**11 519** BÉNÉFICIAIRES  
ACTIF DE L'APA D  
au 31/12/2021 soit - **5 %** par rapport à 2020

**6 063** BÉNÉFICIAIRES  
ACTIF DE L'APA E  
au 31/12/2021 soit - **2,3 %** par rapport à 2020

**115** EHPAD

en Seine-et-Marne



**7** **LE COLLÈGE MARTHE SIMARD**  
**A ÉTÉ INAUGURÉ**  
**LE 19 OCTOBRE 2021 PAR :**

**SEINE-MARNE**  
LE DÉPARTEMENT

**LIONEL BEFFRE**  
Préfet de Seine-et-Marne

**JEAN-FRANÇOIS PARIGI**  
Président du Département de Seine-et-Marne

**XAVIER VANDERBISE**  
Vice-président du Département de Seine-et-Marne en charge des Collèges

**CHRISTIAN ROBACHE**  
Vice-président du Département de Seine-et-Marne en charge de la Sécurité et des Bâtiments

**EMMA ABREU**  
Conseillère départementale déléguée au Patrimoine culturel

**VALÉRIE DEBUCHY**  
Inspectrice d'Académie,  
Directrice académique des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne

**SYHAM BENAMARA**  
Principale du collège

**ET LES ÉLÈVES...**

**COLLÈGE**  
**MARTHE SIMARD**  
VILLEPARISIS

**SEINE-MARNE**  
LE DÉPARTEMENT

**seine-et-marne.fr**

AKU-REACTOR

Inauguration du collège Marthe Simard à Villeparisis



# DGAA

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE **DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES DÉPLACEMENTS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**



Le début de la nouvelle mandature a été marqué par le lancement de plusieurs projets de grande envergure portés par la direction générale adjointe de l'aménagement (DGAA) : la demande de transfert au Département de la RN 4 et de la RN 36, le rehaussement de la limitation de vitesse à 90 km/h sur 634 km de routes départementales, le renforcement de la politique départementale de l'eau sur la thématique des inondations. Ces projets ont nécessité une forte implication des équipes.

L'année 2021 marque également pour la DGAA un niveau d'investissement très important (214 M€ au global) concernant notamment la modernisation des routes départementales, la participation au développement des transports en commun, la construction et la réfection de nos collèges pour accompagner la croissance démographique du département.

# Livraison du collège Marthe-Simard à Villeparisis



Les études démographiques ont montré, sur le secteur de Villeparisis, un déficit important de places dès 2018. Aussi, le Département a décidé de construire un nouveau collège sur la commune de Villeparisis.

## Une capacité de 600 élèves

D'une surface de 5 231 m<sup>2</sup>, il est composé de 17 salles d'enseignement et d'une classe ULIS, de 9 salles accueillant des activités de musique, d'arts plastiques, de sciences, de polytechnologie et multimédia, d'un CDI, de quatre logements ainsi que des locaux administratifs et une demi-pension accueillant 450 à 649 rationnaires.

Cette opération est très ambitieuse en matière de consommation énergétique, de confort d'été, de consommation d'eau potable, d'architecture bioclimatique et de performance environnementale. Les façades ainsi que des planchers intermédiaires sont en murs à ossature bois. Le volume de bois mis en œuvre permet de répondre largement au niveau Très Performant du label haute qualité environnementale (HQE) en matière de construction bois.

## Ouverture aux jeunes à la rentrée de septembre 2021

Cette opération a été réalisée sous la forme d'un marché public global de performance associant la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance validé en août 2018 et attribué à OBM Construction.

Le Département a investi 20 M€ pour cette opération. La construction de ce collège fait partie des projets soutenus par le fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2I). Ce fonds a été créé par les sept Départements franciliens afin de renforcer la péréquation interdépartementale en investissement.

## Et aussi...

### Lancement des travaux de la demi-pension du collège de Donnemarie-Dontilly

L'évolution de la démographie scolaire nécessite une augmentation de la capacité de la demi-pension de cet établissement. L'opération intègre une reconstruction de la cuisine de production et de la salle de restauration ainsi que des travaux de réhabilitation du collège. La restauration sera déplacée dans la future extension qui accueillera également quatre salles de cours ainsi que les sanitaires élèves. En parallèle, la libération des locaux de l'actuelle demi-pension permettra de déplacer et d'agrandir le pôle de direction et de gestion, et de restructurer le CDI et l'espace professeurs.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à Riff Architectures en juin 2019. Les travaux, démarrés en novembre 2021, se déroulent en site occupé, suivant quatre phases de travaux qui dureront 26 mois. 13 M€ sont prévus pour cette opération.

### Avancement des travaux d'accessibilité handicapés dans les bâtiments départementaux

Depuis 2016, 14 bâtiments départementaux (hors collèges) ont été mis aux normes à l'accessibilité handicapés. En 2021, les travaux de mise en accessibilité du Foyer de l'enfance de Rubelles ont commencé. Ils concernent la création et l'aménagement de sanitaires et de douches, des aménagements extérieurs, la création de rampes, la modification de portes, la mise aux normes et la création d'ascenseurs. Ils se finiront durant l'été 2022.



# Aménagement et développement des territoires

## Reconduction des accords de coopération

avec Euro Disney et Villages nature

Un partenariat efficace entre le Département et Euro Disney est en place depuis 2005. L'assemblée départementale a donc décidé de renouveler l'accord de coopération qui lie le Département à Euro Disney pour les années 2022-2026. Ce nouvel accord permettra de poursuivre et d'intensifier les actions communes engagées en faveur de l'attractivité territoriale, du tourisme, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, de l'environnement, de la biodiversité et du développement durable, du sport (en particulier à l'occasion des Jeux olympiques) et du logement. De même, le Département a décidé de prolonger son partenariat avec Villages nature jusqu'en 2026 autour d'objectifs similaires.



VILLAGES NATURE  
PARIS

## Villaroche : poursuite des études pour l'aménagement de ce site stratégique

Le Département finalise les études de desserte du site de Paris-Villaroche et poursuit l'accompagnement au développement de ce site d'envergure régionale, voire nationale, essentiel pour la ré-industrialisation de l'Île-de-France.



## Réunions interservices pour les diagnostics territoriaux

Dans le cadre de la réalisation des diagnostics territoriaux, préalable à l'élaboration des contrats intercommunaux de développement (CID) et des fonds d'aménagement communaux (FAC) sur un territoire, la direction de l'aménagement et des territoires (DADT) a mis en place un nouveau rendez-vous transversal et collaboratif : les réunions inter-services. Regroupant les directions et organismes associés concernés par les contrats, ces réunions permettent de partager collectivement les grands enjeux du territoire et d'identifier les priorités découlant des politiques départementales, en amont de l'élaboration du CID. Ce travail est présenté aux élus départementaux en comité de pilotage des procédures contractuelles. Il peut déboucher sur l'organisation d'ateliers territoriaux ou de réflexions conjointes entre le Département et le territoire sur certaines des thématiques identifiées. Les directions sont ainsi beaucoup mieux associées et actrices en amont des contrats. Cela permet aussi de décloisonner le travail des directions et de croiser les visions pour une meilleure connaissance collective des territoires.

## Accompagnement du projet de pôle de formation Guynemer

La communauté d'agglomération du Pays de Meaux porte le projet de développement d'un pôle de formation des métiers de l'aérien sur son territoire. Ce pôle de formation va se concrétiser par la création d'un plateau technique à côté du lycée Pierre de Coubertin. L'intercommunalité investit plus de 5 millions d'euros dans les travaux d'aménagement pour ce projet, et a sollicité l'accompagnement du Département via le fonds d'aménagement, à hauteur d'1 million d'euros.



# Transports

**PAM 77**, un nouveau marché depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Pam 77**



À l'issue d'une procédure de mise en concurrence, le Département a retenu Kéolis comme nouveau prestataire de l'offre de déplacement aux personnes en situation de handicap. Kéolis propose une nouvelle flotte de véhicules, dont plusieurs modèles hybrides et bio-GNV. La transition s'est effectuée sans heurt entre l'ancienne délégation de service public (DSP) et le nouveau marché. Kéolis a assuré le plan de transport dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021. L'entreprise a déployé progressivement ses méthodes de travail en vue d'améliorer le service et l'offre aux bénéficiaires. Le recours à la sous-traitance a été maintenu à hauteur de 30 % en 2021 en conservant les entreprises connues lors de la DSP.

**Le suivi très attentif des transports sur le territoire**

- Les travaux d'électrification de la ligne Paris-Troyes menés par SNCF Réseaux avec une opération importante de destruction-reconstruction du tunnel des Bouchots.
- Le Département participe au financement des études du pôle de Melun dont le schéma de principe a été adopté par Île-de-France Mobilités en avril 2021. Le projet prévoit notamment l'accessibilité complète de la gare aux personnes à mobilité réduite. Le Département veillera à la préservation des fonctions d'intermodalité entre les transports en commun routiers et les liaisons ferroviaires.
- L'achèvement des travaux du pôle de Chessy. Le pôle, identifié comme grand pôle de correspondances au plan de déplacements urbains d'Île-de-France, a fait l'objet d'un ambitieux programme de réaménagement dont la livraison finale a eu lieu le 31 août 2021. Le Département a participé financièrement à ces phases de travaux à hauteur de 1,6 million d'euros.

**La crise Covid-19**

Le Département a apporté sa logistique via ses contrats avec les transporteurs pour permettre l'accès de 2 200 collégiens aux centres de vaccination Covid par cars spécialement affrétés, en partenariat avec les principaux de 87 collèges volontaires.

36

## Des opérations gérées et financées par le Département

### LE PASSE NAVIGO IMAGINE R

Pour l'année scolaire 2020-2021, lors de l'achat du passe Navigo Imagine R, la subvention départementale appliquée était de 250 € pour les collégiens. À partir de janvier 2021, le Département a apporté une aide complémentaire de 25 € sur demande. Au total, près de 24 000 collégiens ont bénéficié du dispositif complémentaire pour environ 600 000 €.

Depuis la rentrée 2021, la carte Imagine R des collégiens ne coûte que 75 € aux familles, le Département apportant une subvention de 275 €. Pour les élèves titulaires de la carte Scol'R, le montant est de 24 €.



### TRONÇON DU TZEN

Après la mise en service d'un premier tronçon du TZen entre Carré Sénart et Savigny-le-Temple, utilisé par le Citalien, les travaux du site propre se poursuivent selon le rythme prévu dans le centre de Savigny-le-Temple et continueront jusqu'à la gare de Savigny-le-Temple en 2023. L'émergence du site propre, avec le coulage de la dalle béton est déjà visible dans la ville.



# Eau, environnement et agriculture

## La gestion du risque inondation : adoption d'une nouvelle politique de l'eau

Depuis cinq ans, la Seine-et-Marne est régulièrement confrontée à des phénomènes naturels extrêmes. Le Département a connu plusieurs épisodes d'inondation intense, en 2016, 2018 et lors de l'été 2021 entraînant d'importants dégâts qui ont occasionné de nombreuses dépenses d'urgence des collectivités. Le Département a adopté le 19 novembre 2021 le principe de création du fonds d'aide d'urgence à l'attention des collectivités victimes d'intempéries exceptionnelles à hauteur de 200 000 €.



Par ailleurs, la politique de l'eau dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et du risque inondation a évolué lors de la séance du 16 décembre afin de mieux prendre en compte les phénomènes de ruissellement.

## La publication du RADD 2021

Le rapport annuel du développement durable (RADD) 2021 relatif aux politiques déployées en 2020, publié en novembre 2021, a été élaboré en tenant compte de l'exhaustivité des actions du Département et de leur niveau d'impact au regard des objectifs de développement durable (ODD) afin d'en faire un document d'appui pour la définition des politiques publiques. Il dispose cette année de nouveaux indicateurs de suivis.



## La création du Club CapBioGNV77



Le Département a initié en 2020 la charte CapMéth77 qui rassemble neuf acteurs autour de deux grands objectifs :

- produire l'équivalent de 75 % des besoins en gaz pour des applications de chauffage résidentiel d'ici 2030, soit 2,5 TWh ;
- développer la mobilité décarbonée avec le bioGNV, carburant alternatif au diesel et à l'essence, produit à partir du biométhane issu de la méthanisation.

Pour aider à la mise en œuvre du schéma directeur BioGNV 2021, le club « CapBioGNV77 » a été créé. Il aura vocation à être une structure relai, un lieu d'échanges et de partage d'expériences.

## Nouvelle accréditation du laboratoire d'analyses (LDA)

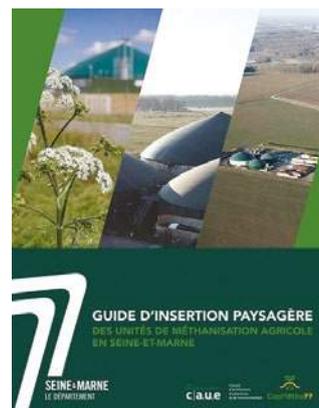
Le LDA bénéficie d'une nouvelle accréditation du comité français d'accréditation (COFRAC) depuis août 2021, permettant le prélèvement et l'analyse de l'air intérieur, en lien avec la nouvelle réglementation pour les établissements recevant du public, en particulier dans les collèges. Elle vient compléter sa compétence reconnue dans le domaine de l'eau.

## Le devenir de la Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Seule réserve de biosphère francilienne pour laquelle le Département a été membre fondateur en 1998 et en assure la présidence, la Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais dispose de quelques mois pour démontrer son rôle de mise en réseau des acteurs sur le développement durable. Un défi important que la DEEA (direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture) accompagne depuis octobre 2021.

## La DEEA mobilisée sur les événements

La direction a organisé ou participé activement à pas moins de 13 événements en 2021, avec en particulier la sortie officielle du guide d'insertion paysagère des unités de méthanisation, les assises nationales de la biodiversité, le forum Ensemble77 sur le risque inondation et la gestion des eaux pluviales.



# Routes départementales

## Gestion des inondations

Par trois fois, le Département a été touché par des inondations à l'été 2021. Plusieurs communes ont été concernées et certaines routes départementales ont dû être fermées. À chaque fois, la direction des routes est venue prêter main forte au service départemental d'incendie et de secours (SDIS 77) afin d'aider les communes et les riverains impactés, ainsi que pour mettre en sécurité, nettoyer les rives et rendre les routes accessibles.

## Vitesse maximale autorisée



En 2020, lors de la phase 1, 487 km de routes départementales ont fait l'objet d'un relèvement de vitesse passant de 80 km/h à 90 km/h.

En 2021, 634 km de routes départementales sont concernées par le relèvement de la vitesse à 90 km/h, pour cette phase 2. Cela correspondra à un total de 1 121 km soit environ un quart du réseau départemental complet et un tiers du réseau départemental hors agglomération.

## Concevoir et réaliser des routes durables

Le Département initie de nombreux projets en faveur du développement durable de l'activité routière :

- utilisation d'enrobés dits « à basse température » entre 60 et 135°C. Ils permettent de réduire jusqu'à 45 % les consommations d'énergie ainsi que la production de gaz ;
- réemploi directement sur site de matériaux issus des travaux de rénovation des routes, assurant ainsi un chantier « zéro déchets » qui préserve les ressources naturelles ;
- recyclage ou valorisation à 100 % des matériaux issus des 260 000 tonnes de déchets de chantiers produits en 2020 grâce à un travail partenarial avec la chambre syndicale ;
- expérimentation d'enrobés à liant végétal permettant de réduire jusqu'à 70 % les émissions de gaz à effet de serre.

## Transfert des routes nationales de l'État au Département (RN 4 et 36)

Conformément à la loi dite « 3DS » et au décret correspondant, le Département demande que lui soient transférées les routes nationales 4 et 36 pour un total de 103 km. Ce transfert, prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2024, permettra au Département de mettre en œuvre un programme d'actions ambitieux pour ces deux axes structurants.

## Aménagements

### RD 1605 MELUN

Les travaux d'aménagement du barreau de liaison entre la RD 636 et la RN 105 sur les communes de Melun, Rubelles, Voisenon et Vert-Saint-Denis, ont démarré en juillet 2018 et se sont achevés en juin 2021. La mise en service de l'ensemble de l'aménagement est effective depuis le 11 juin 2021. Coût global : 16,5 M € dont 8,6 M € par le Département.

### OUVRAGES D'ART

- Réfection de l'étanchéité du pont d'Annet-sur-Marne (Pont Freyssinet).
- Tranche 3 du Quai Rossignol, finition du mur anti-bruit sur la RD934 à Lagny-sur-Marne.
- Travaux de réfection des 3 ponts des Ormes-sous-Voulzy.

### PASSERELLE DE VALVINS EN LIEN AVEC LE PLAN VÉLO

Réalisés en 2021, les travaux ont consisté en la réalisation d'une passerelle en encorbellement du Pont de Valvins situé sur les communes de Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine pour un coût de 1 200 000 € (dont 60 % assurés par la Région). Mise en service en novembre 2021, elle été inaugurée en avril 2022.



### COVOITURAGE

Depuis plusieurs années, le Département aménage des stations multimodales de covoiturage sur des axes stratégiques très empruntés.

En 2021, deux nouvelles stations de covoiturage ont été aménagées : l'une sur le territoire de la commune de Cély-en-Bière et l'autre sur les communes de Vaudoy-en-Brie et Jouy-le-Châtel. De nouvelles stations de covoiturage ont été lancées en études en 2021.





## Questions à...



**Pamela Harb**

Chargée d'opérations qualité de l'air intérieur (QAI) à la DABC

### **Quels sont les enjeux de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les établissements recevant du public (ERP) ?**

La pollution de l'air intérieur est un enjeu majeur de santé publique. En effet, nous passons en moyenne 85 % de notre temps dans des espaces clos, dans lesquels nous pouvons être exposés à différents polluants. Ces polluants peuvent provenir des matériaux de construction, de l'ameublement, des activités (bricolage, ménage, etc.) et de la ventilation. Ils peuvent occasionner des effets d'inconfort voire des effets pathologiques sur la santé. En revanche, une bonne QAI améliore le bien-être des occupants. Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles à la pollution intérieure du fait de leur système immunitaire en développement.

### **Quelle est la réglementation en la matière ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la réglementation impose une surveillance de la qualité de l'air dans les établissements d'enseignement du second degré. Aussi, le Département a décidé de mettre en œuvre une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité avec l'objectif d'une prise de relais progressive par le laboratoire départemental d'analyse (LDA) sur l'ensemble de ses collèges. Les polluants cibles sont le formaldéhyde, le benzène et le CO<sub>2</sub>. La campagne



**Valérie Tournefier**

Responsable du bureau physico-chimie à la DEEA

de terrain comporte deux séries de mesures, l'une en période de chauffe et l'autre hors période de chauffe, espacées de 5 à 7 mois. Cette surveillance de la qualité de l'air intérieur devra être réalisée tous les sept ans ou au bout de deux ans si un dépassement a été mis en évidence.

### **Quelles sont les actions menées pour améliorer la QAI dans les ERP ?**

Pour s'assurer du bon renouvellement de l'air dans les locaux, la DABC se charge de l'évaluation des moyens d'aération et de ventilation des collèges. Ces moyens naturels ou mécaniques constituent le premier dispositif pour évacuer les polluants de l'air intérieur. Cette évaluation, accompagnée des mesures réalisées par le LDA, permet aussi, par le biais d'affiches déposées dans les collèges, la sensibilisation aux enjeux de la QAI et aux bonnes pratiques à adoptées dans le quotidien scolaire. En cas de dépassement des valeurs limites, des actions correctives sont mises en œuvre par la DABC afin d'évacuer les polluants présents : neutraliser les sources potentielles de ces polluants, contrôler et remettre en état les systèmes de ventilation.

### **Quelles sont les étapes à venir ?**

La surveillance réglementaire de la qualité de l'air dans les collèges, réalisée conjointement par la DABC et le laboratoire, servira de base solide à la DABC pour élaborer une stratégie de surveillance de la qualité de l'air.

# DABC



Budget 2021 :

**111,5 M€**  
dont

→ **97,1 M€**  
**POUR LES COLLÈGES**  
80,8 M€ en investissement  
et 16,3 M€ en fonctionnement

→ **14,4 M€**  
**POUR LES BÂTIMENTS  
DÉPARTEMENTAUX**  
10,2 M€ en investissement  
et 4,2 M€ en fonctionnement

**128** COLLÈGES

**100** BÂTIMENTS  
DÉPARTEMENTAUX

**TRAVAUX PROGRAMMÉS  
ET TRAVAUX IMPRÉVISIBLES  
ET URGENTS**

**5511** INTERVENTIONS  
DANS LES COLLÈGES  
et **2080** DANS LES BÂTIMENTS  
DÉPARTEMENTAUX

**159** MARCHÉS  
NOTIFIÉS



# DADT

## Politique contractuelle

adoptés et signés

**2** CID  
pour un total de **5 M€**

**12** FAC  
Pour un total de **8,8 M€**

**182** FER  
pour un total de **3,9 M€**

**65 DOSSIERS**  
exceptionnellement financés  
au titre des amendes de police  
pour un montant de **1,6 M€**

**19** CONTRATS  
RURAUX  
pour un total de **2 M€**

**1** DOSSIER  
au titre du Fonds  
d'aménagement **1 M€**

## Aménagement numérique

**OBJECTIF 2024**

**312 500** PRISES À  
DÉPLOYER

**FIN 2021**

c'est **208 000** PRISES  
DÉPLOYÉES

**67 %** DE TAUX DE DÉPLOIEMENT

environ **29 500** prises ouvertes  
à la commercialisation en 2021

**98 000** ABONNÉS RACCORDÉS  
par les opérateurs en fin d'année

soit **47 %**

de **TAUX DE COMMERCIALISATION**

# DT

**241** CIRCUITS SPÉCIAUX  
SCOLAIRES  
pour 12 695 ÉLÈVES pour 9,6 M€

**38 500** BÉNÉFICIAIRES DU  
FORFAIT IMAGINE R  
SUBVENTIONNÉS  
collégiens et boursiers lycéens pour 9 M€

**102 553** TRAJETS PAM  
(pour aider à la mobilité) pour 6,3 M€

**14 607** CARTES AMÉTHYSTE  
délivrées pour 3,2 M€

**14** LIGNES  
SEINE-ET-MARNE EXPRESS (SME)  
Citalien pour 1,9 M€

**2019**  
ÉLÈVES EN SITUATION  
DE HANDICAP TRANSPORTÉS  
au 30 juin 2021 pour 12,4 M€

# DR

**72,9 M€**  
EN INVESTISSEMENT DONT  
2,1 M€ pour le TZen 2  
10,9 M€ en fonctionnement

258 km DE COUCHES DE  
ROULEMENT ET 75 OUVRAGES  
D'ART RÉHABILITÉS

**634 km**  
ROUTES DÉPARTEMENTALES  
DONT LA VITESSE A ÉTÉ RELEVÉE À 90 KM/H

**1979** DEMANDES  
D'INTERVENTION  
via la permanence télépho-  
nique

**Viabilité hivernale**  
873 TRAITEMENTS  
20 INTERVENTIONS  
des centres routiers

# DEEA

**6 283** ÉCHANTILLONS  
traités au Laboratoire

**103** ANIMATIONS  
SUR LES ENS  
par les associations partenaires,  
avec 2035 participants

**34** DOSSIERS  
DE CONTRATS  
« Mesures agro-environnementales et climatiques »  
souscrits au titre de la campagne 2020-2024  
pour un montant de 97 739 €

**10** DOSSIERS  
INVESTISSEMENTS  
ENVIRONNEMENTAUX  
« Aide en investissement  
à la conversion/mécanisation des agriculteurs »  
pour un total de 44 853 €

**22** UNITÉS DE  
MÉTHANISATION  
en fonctionnement

**86 %** DE LA POPULATION  
COUVERTE  
par un espace France Rénov  
rénovation énergétique des bâtiments

**11,91 M€** DE SUBVENTIONS  
ACCORDÉS  
traités dans le domaine de l'eau  
(assainissement, rivières et eau potable)  
pour 117 dossiers

**351** COMMUNES  
AU « ZÉRO PHYTO »  
50,3 km de RIVIÈRE DIAGNOSTIQUÉS  
par les services du Département

292 EXPERTISES faites sur les réseaux  
et sites d'assainissement

**13** ÉVÈNEMENTS  
ORGANISÉS  
13 COMMUNES  
bénéficiaires d'un soutien  
du Fonds d'urgence intempéries



JEUX DE TOKYO 2020

IME MELUN VAL DE SEINE

2014, 2015, 2017 et 2019  
individuel 2019

2013 et 2017  
me et médaille de bronze en individuel 2014  
individuel et vice-champion du Monde équipe 2019

UN DÉFI  
POUR  
MARNE  
LEMENT

26 octobre 2021

Réception en l'honneur des athlètes de retour des Jeux olympiques de Tokyo,  
au château de Blandy-les-Tours.

# DGAE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
DE L'ÉDUCATION, DE L'ATTRACTIVITÉ  
ET DES STRATÉGIES DÉPARTEMENTALES



L'année 2021 n'aura pas été exempte de singularité.

Dans les collèges, nos agents auront fait face, avec engagement, à un protocole sanitaire toujours aussi strict tout en assurant les missions quotidiennes qui participent du bien-être des collégiens. Au sein des équipes du siège, il a fallu se mobiliser pour assurer un niveau de remplacement sans précédent tout en conduisant le développement des projets déterminants pour l'avenir des politiques départementales de soutien à l'éducation.

Au cœur de l'action culturelle, la direction des affaires culturelles (DAC) comme la direction des archives départementales (DAD) auront assuré, avec volontarisme, la reprise progressive de l'activité tout en soutenant les acteurs d'un secteur profondément impacté par la crise Covid.

L'équipe des sports est, quant à elle, restée mobilisée sur le projet olympique tout en assurant, d'une part, le soutien nécessaire aux clubs sportifs également fragilisés et, d'autre part, l'inflexion de la politique sur le sport scolaire et le sport adapté placé au cœur des objectifs du nouvel exécutif départemental.

Quelle fierté d'avoir parcouru ensemble ce chemin tout au long de l'année ! Merci aux équipes pour la qualité du travail conduit !



# Projet olympique

Dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Seine-et-Marne recevra les épreuves de canoë, de kayak, de para-canoë, d'aviron, de para-aviron et d'aviron adaptées sur le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne.



Afin de permettre à l'ensemble du territoire de s'impliquer dans la dynamique, le Département a créé le dispositif « Team77, destination olympique » en s'appuyant sur trois axes.

## 1 Team77 équipements

Accompagnement de quinze projets de construction/réhabilitation d'équipements sportifs, retenus comme « centre de préparation aux jeux », pour l'accueil des délégations étrangères en préparation. Après avoir soutenu neuf projets jusqu'en 2020, pour un total en investissement de 4 940 458 € ; en 2021, trois nouveaux projets ont reçu un montant global de 1 300 000 €.

## 2 Team77 volontaires

Lancement de l'appel à candidature pour former 250 licenciés seine-et-marnais à la culture olympique, à l'anglais, au PSC1, à la sécurité, afin de postuler dans de bonnes conditions à la fin de l'année 2023 pour rejoindre les équipes de volontaires de Paris 2024.

## 3 Team77 athlètes

En préparation en 2021, cet axe vise à accompagner les meilleurs athlètes de haut niveau seine-et-marnais jusqu'aux jeux et aux podiums. Cette dynamique a commencé à prendre corps lors de la réception des 12 athlètes revenant de Tokyo lors d'une cérémonie en leur honneur au château de Blandy-les-Tours le 26 octobre.



# Développement des partenariats

Pour compléter ces dispositifs, le Département développe des partenariats pluriannuels comme celui de la **Fédération française de canoë-kayak** en 2021/2025 pour accompagner les coopérations en termes de valorisation du territoire, notamment autour des loisirs sportifs, le développement des pratiques au collège ou encore l'organisation de manifestations internationales au stade nautique olympique, facteur d'image pour le territoire.

Malgré la crise sanitaire, le partenariat pluriannuel 2020/2024 avec la **Fédération française d'athlétisme** a permis l'accueil, au Centre national des sports de la défense et sur le stade Philippe Mahut de Fontainebleau, début août, de l'équipe de France jeune pour sa préparation finale avant son départ pour les championnats du monde à Nairobi, avec notamment Simon Gore, Seine-et-Marnais qui en est revenu avec la médaille de bronze.

Enfin, les partenariats se sont renforcés au cours de l'année 2021, avec le mouvement olympique départemental, ou encore l'UNSS dans le cadre de l'organisation de la semaine olympique et paralympique ou encore la journée olympique du 23 juin.



# Soutien aux acteurs culturels

En 2021, face à la poursuite de la crise sanitaire et aux décisions de maintenir les équipements culturels fermés, le Département a confirmé son soutien aux acteurs culturels du territoire dans le cadre des dispositifs existants.

Contraints par l'impossibilité d'accueillir du public durant plus d'un an, les équipements de diffusion ont su adapter leur programmation via de nouveaux canaux, accueillir des résidences d'artistes, mais également maintenir des actions culturelles au sein des établissements scolaires. Toutes les adaptations matérielles ont été mises en œuvre au fur et à mesure de la transmission des nouvelles consignes par la Préfecture pour réunir les conditions de leur réouverture.

Les écoles d'enseignement artistique ont également pris les mesures indispensables à la continuité des cours dispensés aux élèves pour l'année 2020-2021 : mise en place de cours à distance en visio, travail sur des supports numériques, pratiques collectives en visio. Pour toutes, la charge salariale est restée une composante majeure de leur trésorerie.

## Plus d'1,6 M€ d'aides

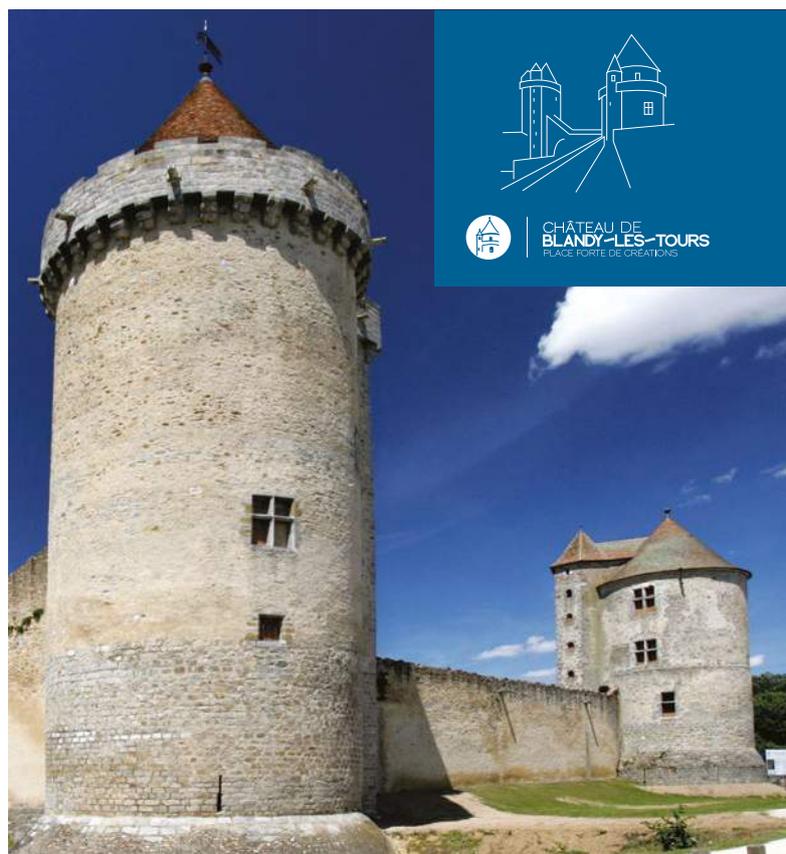
Afin de soutenir les acteurs culturels chargés de la diffusion et les équipements d'enseignement artistique, le Département a choisi, dans le cadre d'un plan de relance, de confirmer son soutien aux structures culturelles à hauteur du soutien apporté en 2020, en gelant les critères relatifs aux subventions de fonctionnement. **Ainsi, 1 622 150 € ont été versés au titre du soutien aux équipements culturels de diffusion, et 765 460 € aux conservatoires et écoles de musique.**

Par ailleurs, le Département a reconduit, au premier trimestre 2021, l'aide à l'exploitation cinématographique initiée en 2020 et destinée à soutenir l'activité économique de ce secteur. Ce sont 22 cinémas qui ont été soutenus à hauteur de 193 800 €.

La fermeture des cinémas, lors du 1<sup>er</sup> semestre 2021, a entravé le bon déroulement du dispositif « Collège au cinéma ». Pour maintenir une offre d'éducation à l'image, le Département a proposé aux cinémas impliqués dans le dispositif, de développer des actions éducatives dans les collèges, dès que cela a été rendu possible. L'intérêt de ces ateliers a été confirmé lors du lancement de la nouvelle campagne 2021-2022 et a mené à la reconduction de cette offre, en complément du parcours initial.



45



# 2021, année Napoléon en Seine-et-Marne

Le Département s'est fortement investi dans la commémoration du bicentenaire de la mort de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>. Cette programmation a fait l'objet d'une labellisation de la part de la Fondation Napoléon « 2021 Année Napoléon » et a bénéficié du soutien du ministère de la culture.

Un colloque a réuni universitaires, chercheurs, et professionnels du patrimoine les 11, 12 et 13 octobre, au Château de Fontainebleau ainsi qu'aux Archives départementales à Dammarie-lès-Lys. Le thème « La Seine-et-Marne et Napoléon : intimité, pouvoirs, mémoires » appréhendait différentes problématiques en lien avec le Premier Empire : emprise du pouvoir napoléonien, pouvoir préfectoral, institution de la gendarmerie ou encore engagement militaire des Seine-et-Marnais. La programmation scientifique a permis de valoriser une historiographie récente, en lien avec le territoire et les fonds d'archives.

## Une offre spécifiquement dédiée aux collégiens et lycéens

Deux représentations d'une pièce tirée du répertoire du Consulat (Le Chanoine de Milan), interprétée par Le Théâtre des Grognauds, sont venues compléter le colloque les 12 et 13 octobre au théâtre municipal de Fontainebleau à destination des scolaires et du grand public. Enfin, une soirée associant contributeurs du colloque, partenaires du Département et donateurs du Musée Napoléon s'est inscrite dans cette programmation, l'animation musicale étant assurée par l'Orchestre symphonique En Résonance.

Le Département a développé dans le cadre de l'année Napoléon une offre spécifiquement dédiée aux collégiens et lycéens. Les Archives ont mis à la disposition

des professeurs des ressources pour l'enseignement de l'histoire du Premier Empire sous la forme d'un dossier pédagogique. S'appuyant sur cet outil, et en partenariat avec le Château de Fontainebleau, les Archives accueillent, depuis la rentrée 2021, des groupes scolaires dans le cadre de journées de travail consacrées au Premier Empire.

## Le Département, fédérateur des initiatives locales

Porté par la direction des affaires culturelles (DAC), le volet artistique de la commémoration s'est déployé sur deux sites marqués, chacun à sa manière, par la période napoléonienne : le Château de Fontainebleau d'une part, et celui du Martroy, à Chauconin-Neufmontiers, d'autre part.

À Fontainebleau, d'avril à juin, la Demeure du Parc a accueilli un ensemble d'œuvres du peintre et sculpteur Jean Gaudaire-Thor dont le travail évoque la figure de l'Empereur Napoléon, dans la perspective des expositions qui lui seront consacrées en France et en Italie. Au château, le Jardin de Diane a accueilli, durant la saison estivale, une sculpture de cet artiste, *L'Ile d'Elbe*.

Au château du Martroy, propriété des descendants de Pierre Daru, une mise en lumière artistique de la façade a permis de porter un récit historique construit à partir de l'abondante correspondance entre l'Empereur et son ministre. Cette production artistique a été précédée d'une lecture contée d'archives, accompagnée de l'interprétation d'œuvres lyriques tirées du répertoire musical de l'époque.

*Le Département s'est positionné en tant que fédérateur des initiatives locales en lien avec le bicentenaire.*

*Une coopération entre services départementaux a permis d'identifier les principales manifestations pour porter celles-ci à la connaissance du grand public et soutenir les collectivités initiatrices d'événements.*



# Vers un nouvel écrin pour les Archives départementales

La perspective d'aménagement d'une extension à l'horizon de 2027 impose d'engager sans attendre un ensemble d'opérations archivistiques touchant aussi bien à la conservation, qu'à la collecte et au traitement des fonds. Ce chantier doit permettre d'envisager sereinement un transfert des collections dans le bâtiment neuf avant le démarrage des travaux de réhabilitation du bâtiment existant.



Ce chantier, sur plusieurs années, comportera trois volets :

- **LE TRAITEMENT DES ARCHIVES**

qui porte en priorité sur les fonds cotés 100W : travail d'identification de cotes ignorées dans le cadre du précédent récolement, rattachement et description dans Gaia ;

- **LA RÉÉVALUATION DE CERTAINS FONDS**

échantillonnage, éliminations sélectives, qui interviendra après l'identification des cotes dépourvues d'analyse ou de sort final ;

- **LA CONSERVATION,**

touchant au conditionnement des collections, ainsi qu'aux refoulements qu'impose une utilisation raisonnée des magasins disponibles : gestion des espaces, acquisitions des fournitures de conditionnement.

En 2021, les services de traitement des fonds ont traité des milliers de documents : analyse du document et de la nécessité de le conserver, cotation, description dans la base de données et conditionnement adéquat. Ces documents avaient été repérés lors du récolement de 2011-2013 : il s'agit aussi bien de documents administratifs qu'iconographiques (affiches, plans, photographies). Des documents anciens ont aussi pu être décrits et rejoindre leur fonds d'appartenance : ainsi, plusieurs chartes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ont pu être rattachées au fonds de l'Hôtel-Dieu de Provins. Ce vaste chantier n'est pas terminé et devrait se poursuivre en 2022.

## Soutien à l'attractivité territoriale

L'agence Seine-et-Marne attractivité,  
au service du rayonnement  
de la Seine-et-Marne



**La stratégie a été pensée comme une démarche concrète et active de promotion de notre territoire permettant d'attirer de nouveaux publics (touristes, médecins, investisseurs, etc.) en mettant en lumière ses atouts, ses talents, ses richesses et son potentiel de développement.**

En 2018, cette mission a été confiée à l'agence Seine-et-Marne attractivité avec l'objectif de susciter, favoriser, coordonner et mener toute initiative de nature à concourir au développement de l'attractivité du territoire seine-et-marnais ainsi qu'à sa promotion en France comme à l'étranger.

En 2021, l'agence a poursuivi son action en consolidant la démarche de marketing territorial initiée en 2020 autour de la marque de territoire « Seine-et-Marne Vivre en Grand ! », doublée d'une campagne de communication pour

accompagner la relance du tourisme seine-et-marnais après le coup d'arrêt provoqué par la crise sanitaire. Elle a également piloté une étude sur le développement de l'hébergement touristique, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Enfin, elle a renforcé son action sur le développement des labels touristiques et sur la valorisation des producteurs et artisans seine-et-marnais, tout en contribuant à différents événements concourant à l'attractivité du territoire.



## Trois questions à...



**Cyril LESPAYANDEL,**

chargé de mission enseignement supérieur  
et formation professionnelle (DGAEAS)

### **Comment le Département accompagne-t-il le déploiement de l'offre de formations universitaires sur son territoire ?**

La Seine-et-Marne est le territoire le plus important de la région Île-de-France (près de la moitié de la superficie) et il accueille deux grandes universités franciliennes.

**L'Université Gustave Eiffel (UGE)** regroupe l'ensemble du cluster de la cité Descartes sous une même appellation, formant ainsi un campus universitaire à l'échelle nationale et internationale. Le Département est un acteur du conseil d'administration de l'UGE et œuvre notamment à la réflexion sur la facilité de formation en distancielle rendue nécessaire avec la période pandémique.

**L'Université Paris Est Créteil (UPEC)** s'étend sur le territoire selon un axe Créteil / Sénart / Melun et Fontainebleau. Elle réhabilite et construit notamment un campus universitaire à Fontainebleau qui regroupera dans un premier temps des formations de santé et l'école de science politique. Le Département prouve son implication en étant la première collectivité territoriale investissant à côté de l'UPEC par une subvention de 3 millions d'euros sur ce campus.

De plus, le Département a souhaité conventionner avec ces deux universités pour renforcer sa coopération.

### **Vous avez accompagné l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Magny-le-Hongre...**

Nous avons accompagné l'IFSI de l'Hôpital du Grand Est Parisien en difficulté de locaux pour l'année scolaire 2020, en mettant à disposition un ancien collège situé à Magny-le-Hongre, pour que des études aussi importantes que la formation en soins infirmiers puissent continuer sur notre territoire. L'opération a été réalisée en l'espace de trois mois.

### **Comment accompagne-t-on les publics fragiles ?**

Le Département est membre fondateur de la Fondation UPEC qui a permis d'accompagner des étudiants en difficulté financière pendant la pandémie. En résumé, le Département ne s'interdit aucune action au profit des étudiants du territoire.

# Répondre à la crise sanitaire dans les collèges

Près de 1 500 agents départementaux sont en charge de l'accueil, de la restauration et de l'entretien des 128 collèges publics que compte la Seine-et-Marne. Face à la crise sanitaire et à l'explosion du nombre d'absences de ces agents, le Département a déployé des moyens considérables et inédits pour éviter la fermeture des établissements scolaires et assurer la continuité des services, tout en protégeant le personnel et les élèves.

L'année 2021 a débuté par un taux d'absentéisme record des agents départementaux des collèges. En effet, lors de la première semaine de janvier, **ce taux a été mesuré à près de 24 % mais ramené à 3 % grâce aux actions de remplacement mises en œuvre par le Département.** Différentes modalités ont été mises en place progressivement depuis le début de l'épidémie de Covid-19. **Outre les brigades d'agents remplaçants, le Département a ainsi eu recours à des agents contractuels en renfort et à l'intérim mais aussi à des associations intermédiaires affectées sur des missions à courtes durées.**

## Protocoles de nettoyage et de désinfection des locaux scolaires



Le Département s'est efforcé de remplacer à 100 % les équipes dans les collèges dès le premier jour d'absence afin d'éviter leur fermeture et d'assurer le bon déroulement de la vie scolaire. Grâce à l'ensemble de ces mesures et à l'effort considérable de la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse (DCEJ), une parfaite continuité a pu être assurée pour les agents de restauration et d'entretien des collèges. Tout au long de l'année 2021, l'application des protocoles de nettoyage et de désinfection des locaux scolaires déterminés par l'État dans le contexte de la crise sanitaire a engendré des coûts supplémentaires qui ont été supportés par le Département. Cette projection des besoins en crédits sur 2021 a été faite progressivement lors de la préparation des décisions modificatives, en fonction de l'évolution du contexte et du niveau d'absentéisme des agents départementaux dans les collèges.

## Remplacement des agents des collèges absents

Le remplacement de l'intégralité des agents des collèges absents a représenté un effort financier conséquent pour le Département mais a permis à chaque collège de fonctionner dans des conditions quasi normales. En effet, les renforts mis en place ont couvert les besoins en personnel calibrés pour un fonctionnement normal des établissements ce qui a contribué à soulager les agents départementaux des collèges de la charge de travail supplémentaire liée à la crise.

À ce titre, et concernant l'intérim et les associations intermédiaires, le coût annuel pour l'année 2021 s'est élevé à 4 590 000 € contre 932 809 € en 2019 qui était une année placée hors contexte de crise sanitaire. Le surcoût en 2021 s'est donc élevé à près de 3 660 000 €.



## Direction des sports

### ÉCOLES MULTISPORTS

**7 898** ENFANTS  
DE 4 À 12 ANS

accueillis par **51** écoles\*

### ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES

**123** ASSOCIATIONS  
affiliées à l'UNSS

soit **16 905** LICENCIÉS  
**35** ayant participé à des  
activités différentes\*

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

**727** ASSOCIATIONS  
SOUTENUES

comptant **1 077** sections

**133 000** licenciés

pour un montant de **844 000 €**

### MANIFESTATIONS SPORTIVES

**206 000 €**

DE SOUTIEN

pour 89 manifestations

\* année scolaire 2020/2021

## Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse

**7 974** BÉNÉFICIAIRES  
de l'aide à la restauration scolaire  
« CANTINEO 77 »  
(au 2<sup>e</sup> trimestre 2021/2022)

**73 762** COLLÉGIENS,

dont **1827** en SEGPA  
Section d'enseignement  
général et professionnel adapté

**697** VISITES

effectuées par le bureau technique  
de la DCEJ  
dans **124** collèges

Dotation en matériels informatiques :

**113** unités  
centrales,

**60** écrans,

**31** PC portables

concernant **81** COLLÈGES

**149** PROJETS LOCAUX

en faveur de **70** collèges  
et de **13 002** élèves,  
inscrits dans le cadre  
du Parcours collégien

## Direction des affaires culturelles



**54** STRUCTURES  
DE DIFFUSION  
subventionnées

(théâtres, centres culturels, lieux de diffusion...)  
pour 1 622 150 €

**12 000**  
VISITEURS

pour la première édition  
des Lumières de Blandy  
(11 juillet - 18 septembre)



**36** ÉCOLES DE MUSIQUE,  
DANSE ET THÉÂTRE

subventionnées pour **612 320 €**

**489 345 €**

D'AIDE À L'EXPLOITATION  
CINÉMATOGRAPHIQUE

pour **23** cinémas

## Fonds de développement touristique

Après 25 projets soutenus en 2020,  
**31 PROJETS** ont  
bénéficié de ce fonds  
pour un montant global  
de **3,45 millions d'euros**.

**12** projets axés sur  
le **SLOW TOURISME**

**13** projets axés sur  
l'**HÉBERGEMENT  
TOURISTIQUE**

**3** projets axés sur  
la **VALORISATION  
DES PRODUITS DU  
TERROIR**

**3** projets axés sur  
le **DÉVELOPPEMENT  
NUMÉRIQUE  
DANS UNE OPTIQUE  
TOURISTIQUE**

## La poursuite du plan de résilience départemental

**8 millions  
d'euros**

De mars 2020 à décembre  
2021, le Département a ainsi  
engagé près de 8 millions  
d'euros d'aides pour  
**LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE  
DE LA SEINE-ET-MARNE**

## Villes et villages fleuris

**5 COMMUNES ACCOMPAGNÉES**  
par le Département

pour obtenir leur première fleur.



Obsonville  
Réau  
Champagne-sur-Seine

Thoury-Férottes  
Lumigny-Nesles-Ormeaux



11 mars 2022

Accueil des apprentis du Département,  
Archives départementales de Dammarie-les-Lys

# DGAR

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES



En 2021, la direction générale adjointe de l'administration et des ressources (DGAR) a poursuivi les actions engagées en vue d'améliorer la qualité du service rendu aux directions métiers :

- **actions de modernisation, de fiabilisation et de sécurisation d'un système d'information** indispensable à la pratique métier des opérationnels dans un contexte d'exposition aux risques de cyberattaque inédit ;
- **accompagnement et conseil aux directions** sur toutes les questions d'ordre juridique, assurantiel, patrimonial ou marchés afin de faciliter la mise en œuvre des projets souhaités par l'exécutif départemental ;
- **travail de calibrage des moyens** alloués par rapport aux besoins des directions ;
- **effort sans précédent sur le recrutement** combiné à l'augmentation sensible des renforts ponctuels et à un recours élargi à l'apprentissage.

L'année 2021 a été riche en projets pour accompagner la modernisation et la professionnalisation de l'administration départementale.



# Les ressources humaines

## Une nouvelle impulsion donnée au recrutement

**Avec plus de 700 recrutements effectués dont 555 réalisés par le service recrutement et mobilité, 2021 est une année record en nombre de recrutements effectués.**

Au-delà du remplacement des mobilités classiques, le Département a aussi largement recruté sur des postes vacants de longue date. Cette dynamique est le fruit des efforts réalisés par le service recrutement et mobilité mais aussi par les services RH déconcentrés des directions des routes et de l'éducation.

Le service recrutement et mobilité a également connu une mutation importante en intégrant en juillet 2021 les quatre agents de l'équipe recrutement de la direction générale adjointe de la solidarité (DGAS).

Un travail a en outre été engagé en vue du développement d'un outil de gestion dématérialisé des recrutements. Le choix s'est porté sur la solution Gestmax. Véritable outil de recrutement, il facilitera le travail au quotidien des assistant(e)s et chargé(e)s de recrutement, servira de lieu d'échanges entre candidats, service recrutement et mobilité et directions opérationnelles.

## Le développement du télétravail

**En pleine crise sanitaire, le Département a souhaité dès 2020 réviser l'accord de télétravail en vigueur au Département depuis 2014 afin de :**

- **favoriser une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle** et améliorer les conditions et le rythme de travail ;
- **réduire les déplacements domicile/travail** et ainsi améliorer les conditions de travail ;
- **promouvoir de nouvelles méthodes de travail** davantage axées sur l'atteinte des objectifs.

Au-delà du nombre ou des modalités de prise de jours télétravaillés, plusieurs dispositions en faveur des télétravailleurs ont été instaurées comme la participation aux coûts.

Hors contexte de crise sanitaire, 1 194 agents ont signé une convention de télétravail. Pour 2022, la demande de convention télétravail a eu lieu fin 2021 via l'applicatif EAE de façon dématérialisée. 1 571 conventions ont été signées,

soit pour près de 40 % des agents. Les 1 998 agents ne disposant pas de convention télétravail à ce jour le sont principalement du fait de l'inéligibilité de leur emploi à cette modalité de travail.



## L'évolution des outils et du SIRH en vue d'une plus grande efficacité

**En 2021, au-delà des évolutions structurelles majeures opérées sur l'outil de gestion du temps de travail Chronotime et sur l'outil de gestion des carrières et de la paie Astre, des efforts importants ont été faits afin d'améliorer les outils RH mis à disposition des agents.**

Ainsi désormais les agents évalués et les évaluateurs disposent directement dans le support :

- **du référentiel des compétences par métier ;**
- **du recensement des besoins en formation** via l'outil Neeva ;
- **de la rubrique télétravail dédiée.**



## L'agent au cœur des dispositifs RH : mutuelles, compte épargne temps, prévoyance

**Les prestations sociales proposées par le Département constituent un véritable levier d'accompagnement RH de l'agent.** Elles permettent notamment de contribuer à la politique sociale et de santé sécurité de la collectivité en proposant un suivi social individualisé, des prestations telles que l'allocation de rentrée scolaire ou encore une contribution financière au dispositif de prévoyance santé de l'agent.

Fin 2021, l'exécutif départemental a acté la participation de la collectivité aux frais de cotisation de protection sociale pour les frais de santé des agents, à hauteur de 50 % des cotisations mensuelles, dans la limite de 30 € brut par mois.

Par ailleurs, le Département a revu à la hausse sa participation à la protection sociale complémentaire proposée aux agents pour la mise en œuvre de garanties au titre du risque « prévoyance » dans le cadre d'un contrat collectif à adhésion individuelle et facultative conclu depuis 2017.



## Une ambition renforcée en matière de prévention et de protection des agents

Engagée depuis 2019, la démarche de prévention des risques psychosociaux a été finalisée en 2021 par la mise en place d'un plan triennal 2021-2023. En complément, le dispositif de prévention des violences sexuelles et des agissements sexistes s'est renforcé avec la mise en place d'un relai d'écoute, d'actions de sensibilisation des acteurs de la prévention et des agents eux-mêmes.

De plus, en 2021, les agents ont participé à différentes actions contribuant à la qualité de vie au travail telles que :

- **la semaine « sport, santé et bien-être »**, en septembre : plusieurs animations se sont déroulées sur différents sites (jeux d'échec, tournoi de basket, rando vélo, etc) ;
- **une Journée de la sécurité**, en octobre : axée sur la prévention des risques routiers, en partenariat avec la Gendarmerie nationale et le SDIS 77 ;
- **la Journée de l'agent**, en novembre : présentation de l'ensemble des acteurs RH et prévention contre les violences sexuelles et agissements sexistes au travail.



### Questions à...



#### **Sandrine ROUDIER**

chargée de mission en charge de l'apprentissage et des stages au service recrutement et mobilité de la DRH

#### **Quelle est la politique du Département en matière d'apprentissage ?**

L'exécutif départemental souhaite intensifier et développer le recours à l'apprentissage au sein du Département afin non seulement de proposer des opportunités aux jeunes Seine-et-Marnais mais aussi de disposer d'un vivier de futurs candidats à l'embauche dûment formés.

En 2021, nous avons accueilli 62 nouveaux apprentis. Ils s'ajoutent aux 68 apprentis en gestion avec la contribution des directions et maîtres d'apprentissage. Les années passées, seule une trentaine d'apprentis étaient recrutés.

#### **Quels sont les profils recherchés ?**

Nos recrutements se font du CAP au Master et ce, dans tous les domaines de compétences du Département : au sein

des collèges avec l'accueil de profils en CAP cuisine, au sein de nos musées et de notre château, au sein de l'équipe en charge des espaces naturels sensibles... Les fonctions supports sont aussi représentées avec l'informatique, les ressources humaines, les marchés publics, ainsi que le secteur social (éducateurs spécialisés notamment).

#### **L'apprentissage débouche-t-il parfois sur un recrutement ?**

Oui tout à fait ! Cette année, plusieurs apprentis ont pu être recrutés à l'issue de leur apprentissage à la DABC, à la DAC ou à la DADT. Nous formons les jeunes d'aujourd'hui pour en faire les collaborateurs de demain. L'apprentissage est une vraie opportunité pour le Département employeur, notamment pour les métiers pour lesquels nous rencontrons des difficultés de recrutement, mais aussi dans une logique d'anticipation des départs à la retraite et de transfert de connaissances et de savoir-faire.

#### **De quel accompagnement bénéficient les maîtres d'apprentissage ?**

Avant d'accueillir un apprenti, le maître d'apprentissage doit avoir suivi une formation proposée par le service formation. Elle a pour objectif de l'outiller dans l'accompagnement de son apprenti.

# Achat public

## Mesures en faveur de l'attractivité de la commande publique

La direction de l'achat public (DAP) a continué en 2021 à **développer l'attractivité de la commande publique départementale et la visibilité de la fonction achat auprès des entreprises** : possibilité pour les fournisseurs de se faire référencer à l'aide d'un formulaire contact, diffusion de l'organigramme des acheteurs sur le site Internet du Département, programmation annuelle des marchés publics sont autant d'action engagées dans ce sens.

Les actions de sourcing, de plus en plus systématiques, permettent de mieux identifier et répondre aux besoins du Département et d'attirer de nouveaux acteurs économiques.



## La dynamique engagée par les comités de pilotage achats

Avec un montant annuel d'achats s'élevant à 225 millions d'euros, la politique achat a été marquée par la mise en place de **8 Copil achat contre 4 en 2020**. Le Copil achat, composé de la vice-présidente en charge de la commande publique et des élus en charge du secteur concerné ainsi que les directions ad hoc, est l'instance mensuelle de validation des stratégies achats pour les dossiers à fort enjeux en amont du lancement des marchés publics correspondant.

Des stratégies co-construites avec les directions ont ainsi été validées en 2021 principalement en matière de travaux routiers, de prestations liées aux infrastructures et de prestations liées aux bâtiments et aux collèges.

Grâce à la programmation achat validée en début d'année par les élus, il a été possible de donner plus de visibilité aux futurs achats du Département et de partager les stratégies des actions menées en vue de faciliter le recours aux PME/TPE, aux fournisseurs locaux et de préparer de nouveaux projets en matière d'insertion et de développement durable.

# Affaires juridiques et patrimoniales

## Intégration des foyers d'accueil d'urgence au sein des services départementaux

Les juristes de la direction des affaires juridiques et patrimoniales (DAJP) ont été mobilisés en 2021 sur le projet de préfiguration du dispositif d'accueil d'urgence unifié de la protection de l'enfance. Il s'agissait concrètement d'identifier les montages juridiques envisageables parmi lesquels l'intégration de cette activité au sein des services départementaux à compter de janvier 2023 a été retenue.

## Constitution d'une société publique locale

La DAJP a aussi été associée à la création d'une société publique locale chargée de la construction et de l'équipement d'une plateforme dédiée à la transformation de produits agricoles et au conditionnement de denrées alimentaires pour l'approvisionnement des collèges et lycées de ses actionnaires (Département et Région Île-de-France).

Les juristes mais également le service gestion du patrimoine de la DAJP sont intervenus sur les formalités administratives nécessaires à l'immatriculation de la société, la préparation de ses statuts, l'organisation de l'assemblée générale constitutive, l'acquisition foncière nécessaire à la construction de l'équipement... autant de procédures juridiques nécessitant un accompagnement au plus près des directions métiers.

# Moyens généraux et sécurité

## La diversification de la flotte automobile se poursuit

Malgré une période largement perturbée par la crise sanitaire de la Covid-19, sur les 60 véhicules commandés en 2021, 19 sont électriques. Il est prévu d'acquérir 12 nouveaux véhicules en 2022, affectés à 3 maisons départementales des solidarités (MDS), **constituant ainsi une flotte de 64 véhicules électrifiés** (contre 3 en 2017). En maintenant ce rythme d'équipement, l'ensemble du territoire sera maillé d'ici 2025.

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), les entreprises publiques ou privées qui gèrent un parc de plus de 100 véhicules devaient, lors du renouvellement annuel de leur flotte, acquérir des véhicules à faibles émissions (- 60 g de CO<sub>2</sub>/km) à hauteur de 10 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**En 2021, le Département a déjà atteint 30 % de véhicules à faibles émissions.**

Dans un souci d'optimisation et d'utilisation efficace des ressources départementales, la direction des moyens généraux et de la sécurité (DMGS) est dotée depuis 2020 d'un outil de gestion et de pilotage de sa flotte. Celui-ci a permis de dématérialiser le process des amendes via l'ANTAI et d'avoir

une vue à 360° des activités connexes à la flotte (sinistralité, affectations, renouvellement, carburant, gestion documentaire) ainsi qu'un tableau de bord dynamique permettant de monitorer l'ensemble des dites activités.

Par ces différentes actions, il s'agit d'appréhender au mieux la transition énergétique et d'acquérir des véhicules électrifiés (hybrides et électriques) en fonction d'une réalité « terrain » et pragmatique. L'objectif final est d'arriver à un mix énergétique cohérent et maîtrisé en affectant la bonne ressource au bon usage.

En 2021

**30 %**  
de véhicules du  
Département sont  
à faibles émissions.



## Mozaïc77

### Où comment renouveler l'offre de service de l'Imprimerie

Accessible depuis novembre 2020, la plateforme de commandes Mozaïc77 est un **catalogue en ligne des produits et services** proposés par l'imprimerie. Elle permet d'accéder au **suivi en ligne de l'état des commandes et de la disponibilité des produits** via son interface client. **En 2021, 1 656 commandes ont été générées pour 3 473 produits (affiches, cartes de visite, kakémonos, enveloppes, etc.)**

Cette application métier sensibilise également les agents départementaux aux coûts de production (prix de revient affiché), dans une logique « client/fournisseur » assumée. Le montant de dépenses correspondant pour l'année 2021 est de 433 862 € TTC.



# Les systèmes d'information et du numérique

**La direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN) a poursuivi en 2021 la sécurisation et la rénovation de ses infrastructures tout en confirmant sa position de conseil et d'accompagnement des directions et des collèges.**

Son objectif est de conserver un équilibre perpétuel entre sécurité (dans un environnement de plus en plus marqué par la cyberdélinquance), maintien opérationnel des services et applications, et mise en place de nouveaux projets d'infrastructure et fonctionnels afin de poursuivre l'accompagnement de la transformation numérique des métiers. La DSIN a à cœur de co-construire avec les directions les solutions métiers de demain pour les agents, les usagers et la communauté éducative.



## La sécurité

**L'année a été riche en matière de sécurité et de cybercriminalité.**

Engagement en faveur de la sensibilisation des agents au règlement général sur la protection des données (RGPD) : nouvelle charte, campagne de faux phishing...

58

ZOOM

## L'espace numérique de travail (ENT)

L'ENT est un portail proposant de nombreux modules et applications. La version mobile se concentre sur les fonctionnalités les plus utilisées au quotidien.

Elle permet la lecture directe d'une actualité ou d'un message de l'établissement à partir de son smartphone. Elle permet aussi aux parents ou aux élèves d'accéder dans un premier temps aux devoirs et aux absences pour les établissements utilisant les modules de vie scolaire ainsi que l'accès à l'emploi du temps et aux évaluations.

De plus, les élèves peuvent partager des photos, vidéos et documents produits depuis leur téléphone.

L'application mobile n'est donc pas une recopie de la version web mais une alternative complémentaire qui se focalise sur les cas d'usage essentiels et les plus courants en mobilité, avec une ergonomie adaptée au sujet utilisé.

Pour rappel, l'ENT est déjà adapté aux téléphones ou tablettes avec des pages qui s'adaptent automatiquement aux formats des écrans (responsive design). Enfin, depuis l'application, l'utilisateur peut être redirigé vers la version web.

Mise en place en avril 2021, l'application mobile de l'ENT est utilisée dans 118 des 128 collèges publics départementaux.

**collèges**  
ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL DES COLLÈGES DE SEINE & MARNE

RÈGLEMENTS ET DISPOSITIFS | ESPACE ÉLÈVES | ESPACE PARENTS | ESPACE PROFESSEURS

Connexion privée  
Accédez à votre ENT  
**se connecter**  
Problèmes de connexion Parents  
Assistance ENT77

**09/06/2022**  
**Collège au cinéma édition 2021-2022**  
Collège au cinéma est un dispositif national à destination des élèves et des enseignants de la 5e à la 2e. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin.

**09/06/2022**  
**Lancement de la 4e édition de Suspense en Seine-et-Marne !**  
La 4e édition du concours d'écriture de la nouvelle policière, intitulé Suspense en Seine-et-Marne, pour détecter les plus belles plumes seine-et-marnaises a commencé ! Avis aux

**09/06/2021**  
**L'application ENT77 désormais sur mobile**  
Utilisée dans 118 des 128 collèges publics de Seine-et-Marne, l'Espace numérique de travail ENT77 pourra désormais être consulté sur smartphone via la nouvelle application

## Le contexte d'explosion de l'usage de l'espace numérique de travail (ENT)

L'enseignement à distance forcé par la situation sanitaire a mis en exergue l'importance de l'ENT, support de la continuité pédagogique avec :

- **Un volume de visites en nette hausse** : de 100 000 à 200 000 visites par jour en moyenne ;
- **Un total de 23 millions de visites** et 75 millions de pages vues sur l'année ;
- **Une forte disponibilité** malgré les pics d'activité et de fréquentation avec, par exemple, 243 000 visites sur la journée du 8 avril.



## Les infrastructures

2021 a été marquée par la continuité de la modernisation et de la fiabilisation du système d'information dans un contexte express de nouveaux modes de travail (nomadisme, télétravail) et de renforcement de la sécurité informatique.

### Changement des cœurs de réseaux

Véritables tours de contrôle du trafic réseau de l'ensemble des sites départementaux, afin de remplacer les équipements obsolètes et d'être plus performants.

### Déploiement de la 4G sur les MDS et les ARD

Bascule automatique en cas d'incident opérateur réseau sur le site afin de limiter les arrêts de production liés au réseau sur ces sites distants.

### Migration vers Windows 10

95 % des postes de travail ont été migrés au 31 décembre 2021.

### Refonte de l'intégration & PRA

Mise à niveau complète des environnements systèmes et réseau d'intégration, remplacement des équipements obsolètes, poursuite et ajustement de la stratégie du plan de reprise d'activité (site secours).

## Les projets métiers

La DSIN poursuit son engagement fort pour et avec les directions métiers.

### Modernisation des caisses des sites culturels

Mise en place du logiciel Vivaticket dans les 5 musées départementaux et au château de Blandy-les-Tours afin de moderniser la gestion des caisses et des réservations et de préparer l'ouverture des billetteries en ligne.

### Aide au transport scolaire pour les étudiants

Mise en ligne du téléservice d'aide à la carte Imagine R afin de fournir un service aux usagers pour adapter la décision de participation du Département sur les transports scolaires.

### Application PDIPR

Nouvel outil de gestion du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.



## Poursuite de l'équipement numérique dans les collèges

L'année 2021 a été marquée par :

- le déploiement de plus de **6 000 postes** ;
- le **déploiement du wifi** (35 collèges supplémentaires) ;
- la **maintenance du parc** (réinstallation et remise à jour de 29 200 postes et de 4 230 vidéoprojecteurs) ;
- l'**ouverture d'un nouveau collège** (Villeparisis) ;
- la **mise en place d'un wifi invité** pour les enseignants et le personnel (118 collèges).



## DAP

MONTANT GLOBAL DES ACHATS :

**225,33 M€**

**29 %** de FOURNISSEURS  
LOCAUX

**196** MARCHÉS NOTIFIÉS  
→ **123** avec une **clause**  
**environnementale**  
→ **57** avec une **clause**  
**d'insertion sociale**

## DMGS

à la plateforme téléphonique



**313 454** APPELS REÇUS

**134 557** APPELS TRAITÉS

au service courrier



**176 800** PLIS COURRIER  
REÇUS

**354 576** PLIS ENVOYÉS

soit  
**1 275** PLIS AFFRANCHIS  
par jour en moyenne

## DRH

Service recrutement  
et mobilité interne

**713**

RECRUTEMENTS

**70 %** en externe  
et **30 %** en mobilité interne

**426** mois de contrats temporaires  
(remplacements + BO + saisonniers)

**62** apprentis



Formation

BUDGET FORMATION (réalisé) :

**1 383 137 €**

**14 488** JOURNÉES  
STAGIAIRES,  
dont **4 335** avec le CNFPT

**3 100** AGENTS  
partis en  
formation

**108** FORMATEURS  
INTERNES  
ont dispensé  
**539** jours de  
formation

Sous-direction  
carrières et  
rémunération

MASSE SALARIALE  
(hors assistants familiaux) :

**187 808 777€**

**4 407** PAYES PAR MOIS

**2 196** ARRÊTÉS fin PPCR

**291** AGENTS  
suivis par les conseillers  
en évolution professionnelle

**9** RÉORGANISATIONS  
dont **5** accompagnées par  
le conseiller en organisation

**6** AJUSTEMENTS  
D'ORGANISATION

# DSIN

## Systèmes d'information



**2 708** POSTES INFORMATIQUES

(\* hors Wyse Citrix en MDS),

dont **1 247** PC PORTABLES



**1 775** APPELS PAR MOIS

en moyenne à la Hotline

DURÉE MOYENNE D'UN APPEL : **5 min 30**



**10 771 946** MAILS ENVOYÉS

**143** MAILS SUSPECTS  
en moyenne chaque mois  
signalés à la DSIN  
et mis en quarantaine

**45** SALLES VISIO

**5 000** BUREAUX VIRTUELS  
généralisation de l'accès,  
capacité en simultané :  
entre 1 500 et 2 000



**19 000** APPELS-RÉUNIONS

par mois avec Starleaf, soit

**12 100** HEURES  
DE COMMUNICATION  
par mois en cumulé

## Maintenance effectuée dans les collèges

**2 514** INTERVENTIONS

Hors déploiement et projet sur

**29 200**

POSTES INFORMATIQUES

**4 230** vidéoprojecteurs interactifs

**564** chariots

**1 200** switchs réseau

**128** serveurs

**128** NAS (stockage)

**128** passerelles de sécurité

**4 300** postes réinstallés sur 2021  
migration Windows 10

**101**

COLLÈGES ÉQUIPÉS

DU WIFI

35 supplémentaires  
par rapport à décembre 2020

**35**

BORNES PAR COLLÈGE

**15 700**

PC FIXES

**13 500**

PC PORTABLES

# DAJP

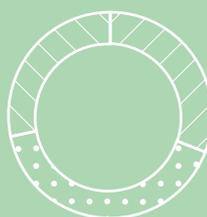
**71** PROCÉDURES DE CONTENTIEUX

(hors DGAS)  
en cours au 31 décembre 2021

**20**

CONTENTIEUX ASSURANCES

pris en charge par la PNAS,  
assureur responsabilité civile



**22**

CONTENTIEUX dits « généraux »

**29**

EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES



**Département de Seine-et-Marne**

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

Tél. 01 64 14 77 77

**seine-et-marne.fr**

